

PAKISTAN- AFGHANISTAN

Islamabad déclare une «guerre ouverte» aux talibans

Les mots sont lourds. « Guerre ouverte ». C'est ainsi que le ministre pakistanais de la Défense, Khawaja Asif, a qualifié ce vendredi 27 février l'affrontement en cours avec les autorités talibanes d'Afghanistan. Le Premier Ministre Shehbaz Sharif a assuré que les forces armées de son pays pouvaient « écraser toute ambition agressive ».

P11

PRODUCTION LOCALE DE VACCINS

Partenariat stratégique entre Sidal et Sanofi

P3



RAMADHAN 2026

**Optimisation des prestations
universitaires au profit
des étudiants**

P2

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

**Bientôt un décret exécutif pour
renforcer l'insertion professionnelle**

P2

**ETABLISSEMENTS
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**
**Lancement du modèle
national de la politique
de propriété intellectuelle**

Le modèle national de la politique de propriété intellectuelle des établissements d'enseignement supérieur a été lancé, jeudi à Alger, en vue de renforcer la protection des résultats de la recherche scientifique et d'encourager l'innovation en Algérie. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, accompagné du directeur du Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) à Alger, M. Othmane Ahmed Mohamed Salek, a présidé la cérémonie de lancement de ce modèle national, qui constitue une "étape stratégique visant à renforcer la protection des résultats de la recherche scientifique et à encourager l'innovation en Algérie, à travers la mise en place d'un cadre unifié garantissant l'organisation et la valorisation des droits des chercheurs et des innovations scientifiques".

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a précisé que ce modèle, adopté officiellement par l'OMPI, repose sur "la protection de la créativité, l'encouragement de l'innovation et la conversion de la connaissance en valeur économique", et ce, dans les deux branches de la protection intellectuelle : la propriété industrielle et la propriété littéraire. Le domaine de la propriété industrielle concerne les brevets d'invention, les marques et les modèles, et ce, en coordination avec l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI), tandis que celui de la propriété littéraire et artistique vise à protéger et à valoriser les idées et à leur conférer une valeur économique, et ce, en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), a-t-il ajouté. Le modèle national de la politique de propriété intellectuelle des établissements d'enseignement supérieur est axé sur "l'encadrement juridique, l'incitation et la valorisation", en vue de contribuer à "renforcer le rôle économique de l'Université en s'appuyant sur les leviers du soutien scientifique et de l'innovation", et ce, dans le cadre de "la vision de développement portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour 2024-2029", a expliqué le ministre.

Il a, dans ce contexte, rappelé que la règle "un diplôme universitaire - un brevet d'invention" a été concrétisée et valorisée sur le terrain, en vertu de l'arrêté ministériel 1275, visant à convertir les mémoires de fin d'études universitaires en projets de start-up ou en brevets d'invention, mettant en avant "l'augmentation du nombre de demandes de brevets d'invention (de 450 en 2022 à 3.340 en 2025) et du nombre de brevets enregistrés (de 12 à 219 durant la même période)". Pour sa part, M. Othmane Ahmed Mohamed Salek a souligné la place particulière dont jouit l'Algérie auprès de l'OMPI, précisant qu'elle est "le premier pays arabe et africain à accueillir un bureau extérieur de l'Organisation". Il a, par ailleurs, indiqué que ce modèle, reposant sur les meilleures pratiques internationales et tenant compte des spécificités nationales, "vise à permettre aux établissements de gérer efficacement leurs actifs intellectuels, à définir les droits et obligations des différentes parties, à renforcer les mécanismes de valorisation des résultats de la recherche scientifique et à assurer le transfert de technologie dans le milieu universitaire".

R.N

RAMADHAN 2026

Optimisation des prestations universitaires au profit des étudiants

Pas moins de 887.281 repas (iftar et souhour) ont été servis dans les 429 résidences universitaires à l'échelle nationale, lors du premier jour du mois sacré.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mis en place un programme spécial à l'occasion du Ramadhan, visant à améliorer la qualité des prestations au sein des résidences universitaires, afin de garantir une ambiance familiale aux étudiants et s'adapter au caractère spirituel de ce mois sacré. A ce titre, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Daoudi Abdel Jabbar, a indiqué que ce programme a pour but de fournir des prestations universitaires "de qualité", pendant le mois sacré, en vue de consolider l'esprit familial et d'animer les vies religieuses et culturelles au niveau des résidences qui comptent près de 568.000 étudiants.

Pour ce qui est de la restauration universitaire, un programme alimentaire équilibré a été élaboré. Il prévoit des repas traditionnels, en plus du Souhour, "tout en veillant au respect des normes de qualité et d'hygiène dans la préparation de ces repas, assurés par un personnel qualifié". Dans ce cadre, "des mesures préventives ont été mises en place, afin de "garantir la réception des produits alimentaires conformément au cahier des charges", a ajouté M. Daoudi, rappelant l'attention particulière accordée aux prestations destinées aux étudiants, non sans souligner le maintien du prix symbolique du repas, toujours fixé à 1,2 da. A titre d'exemple, "887.281 repas (iftar et souhour) ont été servis dans les 429 résidences universitaires à l'échelle nationale, lors du premier jour du mois sacré", a-t-il fait savoir. Et afin d'assurer la bonne gestion dans le domaine des œuvres sociales, des plateformes numériques, à l'instar de "inchighalati", ont été mises à la disposition des étudiants pour leur permettre de formuler leurs préoccupations et de signaler d'éventuelles lacunes.



S'ajoute à ces dispositifs, le renforcement du contrôle, à travers les visites des restaurants universitaires, précise M. Daoudi. Dans le même contexte, le ministère a lancé, au cours de cette semaine, une nouvelle plateforme numérique permettant à l'étudiant de choisir le restaurant universitaire ainsi que le type de repas (petit-déjeuner, déjeuner ou dîner) tout au long de l'année, ce qui facilite le suivi des réservations et la fixation de la consommation réelle. Cette démarche s'inscrit dans la politique de rationalisation des dépenses publiques et d'amélioration de la qualité de la vie universitaire, grâce à une gestion intelligente des ressources. Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, effectue, depuis le début du mois de Ramadhan, des visites inopinées dans

les cités universitaires, afin d'inspecter les prestations offertes aux étudiants, partageant, par la même occasion, le repas de rupture de jeûne avec eux. Sur le plan religieux et culturel, les résidences universitaires à travers le pays organisent des concours religieux, ainsi que des activités culturelles, dont des spectacles de théâtre. En outre, des campagnes de sensibilisation sur la nutrition saine durant le Ramadhan et des opérations de don de sang sont également menées, ainsi que des iftars collectifs, réunissant étudiants algériens et étrangers. D'autre part, M. Daoudi a indiqué que les horaires du transport universitaire ont été adaptées, en coordination avec les services pédagogiques, invitant les étudiants à les consulter via la plateforme "My Bus".

R.N

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Bientôt un décret exécutif pour renforcer l'insertion professionnelle

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a fait état, jeudi à Alger, d'un décret exécutif en cours de préparation, renfermant de nouvelles dispositions pour renforcer l'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, la ministre a souligné que le décret exécutif, actuellement en cours de préparation, "fixera les modalités d'affectation des postes d'emploi et déterminera la contribution financière et l'octroi d'aides en prévision de l'aménagement et de l'adaptation des postes d'emploi au profit des personnes aux besoins spécifiques, et ce, en application des dispositions de l'article 29 de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques".

Le nouveau texte vise à définir une série de dispositions tendant à "renforcer l'insertion des personnes aux besoins spécifiques dans un environnement professionnel ordinaire adéquat, voire adapté", parmi lesquelles figure "l'obligation

par les employeurs d'assurer des aménagements facilitant le travail de cette catégorie, en coordination avec les services de médecine du travail et les instances spécialisées dans l'adaptation technique". Il s'agit aussi de "l'encouragement des organismes employeurs qui recrutent des personnes aux besoins spécifiques, à travers la possibilité de bénéficier d'aides financières pour réaliser les travaux d'aménagement", ainsi que "le contrôle de l'application du taux de 1% des postes d'emploi, réservés à cette catégorie, par tous les corps d'inspection, de contrôle et les administrations concernées". Selon Mme Mouloudji, le secteur de la solidarité nationale s'emploie à encourager ces personnes à s'engager dans l'intégration économique, à travers la création et le développement d'activités, mais aussi en les incitant à investir dans l'entrepreneuriat. Le secteur œuvre à "assurer le soutien et l'accompagnement aux porteurs de microprojets parmi les personnes aux besoins spécifiques, notamment dans le domaine de la commercialisation, tout en assurant les formations continues, en vue de valoriser

leurs compétences", a indiqué la ministre. Dans ce contexte, "1.773 projets professionnels adaptés pour les porteurs de projets parmi les personnes aux besoins spécifiques ont été affectés par l'Agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM), plus de 700 personnes aux besoins spécifiques ayant bénéficié de financement via l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA)", a fait savoir Mme Mouloudji.

En matière de numérisation, le secteur de la Solidarité nationale œuvre à permettre aux personnes aux besoins spécifiques de participer activement à la vie de la société, à travers la numérisation des services publics qui leur sont destinés, via la création et le développement d'une plateforme numérique, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la numérisation. A ce titre, des travaux sont en cours pour la numérisation de la carte de la personne aux besoins spécifiques, ainsi que de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), a ajouté la ministre.

R.N

EDUCATION NATIONALE

La bonne exécution du budget des œuvres sociales recommandée

Le ministère de l'Éducation nationale a adressé, jeudi soir, une correspondance portant le numéro 155/TE/SG aux directions de l'éducation à travers le pays, concernant les montants financiers alloués aux œuvres sociales des travailleurs du secteur au titre de l'année 2026, a rapporté le journal El

Khabar. La correspondance précise que le budget des œuvres sociales pour cette année a connu une amélioration notable par rapport à la saison précédente, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de l'Éducation nationale. Le ministère a également demandé aux

directeurs de l'éducation, en leur qualité de responsables de l'activité, de donner des instructions aux gestionnaires financiers des œuvres sociales au niveau des wilayas placés sous leur autorité, afin d'assurer la bonne exécution du budget dans l'intérêt des travailleurs et des employés du secteur à travers les diffé-

rentes directions. La correspondance a souligné la nécessité d'accorder «une importance capitale» à l'application du contenu de l'instruction, afin de garantir une gestion optimale de l'enveloppe financière allouée aux œuvres sociales pour l'année 2026.

R.N

PRODUCTION LOCALE DE VACCINS

Partenariat stratégique entre Saidal et Sanofi

La signature, jeudi à Alger, d'un protocole d'accord entre le groupe public Saidal et la filiale Vaccins du laboratoire Sanofi dépasse le simple cadre d'un partenariat industriel classique. Officiellement présentée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique comme une « action stratégique », cette entente vise le développement et la production locale de vaccins à usage humain. Mais au-delà de l'annonce, elle soulève des enjeux structuraux pour la souveraineté sanitaire de l'Algérie.

Le document a été paraphé, au siège du ministère, par le directeur général du groupe Saidal, Mourad Belkhef, d'une part, et le directeur de la filiale Vaccins de Sanofi, Jean-Philippe Proust, en présence du ministre du secteur, Ouacim Kouidri, selon la même source, soulignant qu'il s'agit d'une « action stratégique » qui vise à renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. La signature de ce protocole d'accord s'inscrit dans « une dynamique de renforcement des partenariats industriels et de transfert de technologie, contribuant ainsi à consolider la sécurité sanitaire nationale et à garantir la disponibilité des vaccins au profit des citoyens », conclut le communiqué. Sanofi est une multinationale parmi les leaders mondiaux dans le domaine de développement et de production de médicaments dont les vaccins occupent une importante place.

Le texte du ministère n'a rien révélé sur les vaccins qui vont être produits en Algérie. L'Algérie a surtout besoin de des vaccins inclus dans le programme national de vaccination, tels que les vaccins contre la Diphtérie, la Diphthérie, la Oreillons, la Coqueluche, la Poliomyélite, Tuberculose...etc. En septembre 2025, le groupe Saidal a lancé un projet d'investissement pour la production locale de vaccins.



Il s'agit d'une unité de production dans la commune d'El Bouni (Annaba). Le ministre de l'industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, parlait d'une « étape stratégique » qui vise à renforcer la souveraineté sanitaire et à réduire les coûts liés à l'importation des vaccins. Selon lui, cette unité de production, ainsi que les autres projets similaires, vont faire économiser à l'Algérie « au moins 150 mil-

lions de dollars par an ». Il ajoute que ce chiffre pourrait atteindre les 200 millions de dollars par an « grâce à l'extension progressive de la production ». Mais ce chiffre ne représente qu'une partie de ce que l'Algérie importe annuellement. A titre indicatif, l'Algérie avait consacré plus de 150 millions de dollars pour l'achat de vaccins anti-Covid-19.

Sid Ali

Peines cumulées pour l'ancien ministre Tayeb Louh

La justice confirme cinq ans fermes

La Cour suprême a rejeté la demande de l'ancien ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, visant à fusionner les peines prononcées à son encontre dans des jugements définitifs, après qu'il eut purgé une première condamnation de trois ans de prison ferme dans une affaire d'entrave au bon fonctionnement de la justice et d'incitation à la falsification. Le Conseil de la cour d'Alger a également refusé sa libération et ordonné qu'il poursuive l'exécution d'une peine supplémentaire de deux ans de prison ferme dans la même affaire, où il était

poursuivi aux côtés de l'homme d'affaires Tarek Noua Kouninef. Ainsi, le total des peines définitives prononcées contre lui s'élève à cinq années d'emprisonnement ferme. Par ailleurs, une troisième affaire, dans laquelle il est poursuivi pour fausse déclaration de patrimoine et enrichissement illicite, est toujours en cours de procédure.

De son côté, le pôle pénal économique et financier avait condamné l'ancien ministre à quatre ans de prison ferme, assortis d'une amende de 200 000 dinars algériens, ainsi que la confisca-

tion de l'ensemble des biens saisis et le versement d'un million de dinars algériens au Trésor public à titre de dommages et intérêts.

Cependant, la dixième chambre pénale du Conseil de la cour d'Alger a réduit cette peine à trois ans de prison, dont deux ans fermes et une année avec sursis, tout en maintenant l'amende et la confiscation des biens.

Dans ce dossier, Tayeb Louh est poursuivi pour fausse déclaration de patrimoine et enrichissement illicite.

R.N

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU juge les discussions de Washington « encourageantes »

L'Organisation des Nations unies a qualifié d'« encourageantes » les discussions consacrées au Sahara occidental, tenues les 23 et 24 février à Washington, tout en soulignant que des efforts substantiels restent nécessaires pour parvenir à un règlement définitif du conflit et garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

Lors d'un point de presse à New York, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a indiqué que ces réunions se sont déroulées « en étroite coopération avec les États-Unis » et qu'elles s'inscrivent dans le cadre de l'application de la résolution 2797 du Conseil de sécurité. Selon lui, les échanges ont donné lieu à des « discussions approfondies », dont une partie importante s'est appuyée sur la proposition marocaine, conformément aux paramètres fixés par le Conseil.

Tout en saluant la reprise des contacts, M. Dujarric a insisté sur le fait que « beaucoup de travail reste à accomplir », en particulier sur la question centrale de l'autodétermination, pierre angulaire du processus onusien visant à aboutir à une solution politique mutuellement acceptable.

Les discussions ont été co-présidées par l'envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, aux côtés de l'ambassadeur américain auprès de l'ONU, Michael Waltz, et de l'envoyé américain pour l'Afrique, Massad Boulos. Il s'agit de la troisième série de rencontres depuis le début de l'année, après une réunion tenue début février à Madrid, en présence des deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, ainsi que des pays observateurs, l'Algérie et la Mauritanie.

L'Algérie a toujours réaffirmé sa position constante en faveur d'un règlement conforme aux résolutions des Nations unies et au principe d'autodétermination du peuple sahraoui. Elle se considère comme un pays observateur dans le processus et a toujours appelé à des négociations directes entre les deux parties au conflit, sous l'égide de l'ONU, afin de parvenir à une solution juste et durable.

Abir N

GESTION DES DROITS DE REPRODUCTION

L'Algérie élue vice-présidente du comité africain de l'IFRRO

L'Algérie, représentée par le directeur général-adjoint de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Mehdi Delmi, a été élue vice-présidente du comité africain de la Fédération internationale des organismes de gestion des droits de reproduction (IFRRO), indique jeudi un communiqué de l'Office.

L'ONDA considère cette élection comme « une reconnaissance du rôle de premier plan joué par l'Algérie dans la défense des droits d'auteur aux niveaux africain et international ». Elle « renforce également la contribution de l'Office à la protection des créateurs et éditeurs et à la promotion de la coopération internationale dans le domaine des droits de reproduction et de la propriété intellectuelle », conclut le communiqué. L'IFRRO, qui regroupe plusieurs organismes de gestion collective des droits de reproduction à travers le monde, œuvre à la protection des droits d'auteur et droits voisins, ainsi qu'à la garantie d'une juste rémunération pour les créateurs et les éditeurs.

R.N

COMMUNICATION

Bouamama insiste sur le renforcement des espaces médiatiques nationaux

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama a mis en avant, jeudi à Alger, l'importance de renforcer les espaces médiatiques nationaux en vue de préserver les intérêts de l'Algérie, ciblé par des « campagnes de désinformation et de falsification des faits ».

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que « face à l'essor du numérique et aux mutations rapides, il est impératif de renforcer et de consolider les espaces médiatiques pour préserver le tissu social national et les intérêts du pays, et faire face aux campagnes de désinformation et de falsification média-

tique menées par certaines parties ».

A ce propos, il a relevé la nécessité « d'élaborer une stratégie fondée sur une approche globale, afin de mettre en place un environnement approprié permettant au citoyen d'accéder à une information fiable en temps opportun, pour barrer la route à ceux qui dérangent le retour en force de l'Algérie en tant qu'Etat pivot dans la région ».

M. Bouamama a salué, à cette occasion, les efforts des professionnels des médias dans la lutte contre les campagnes de désinformation, appelant à « soutenir et accompagner les institutions médiatiques pour qu'elles offrent des services d'un haut niveau de professionnalisme ».

Il a indiqué, à cet égard, que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de créer une cité médiatique s'inscrit dans cette démarche.

Concernant les contenus diffusés sur les réseaux sociaux, qui portent parfois atteinte aux symboles et aux valeurs de la société algérienne, le ministre a fait observer que « l'activité des influenceurs ne relève pas du champ médiatique réglementé », soulignant, toutefois, que la majorité de ces derniers se sont inscrits dans la dynamique des efforts de l'Etat visant à améliorer la qualité des contenus qu'ils diffusent.

Le ministre a, par ailleurs, rappelé que « la loi impose aux or-

ganes audiovisuels de respecter le référent religieux et les constantes nationales, des mesures ayant été prises allant jusqu'à la suspension de la diffusion de certaines séries ou de certaines chaînes ».

Il a, en revanche, salué certaines productions diffusées, qui « ont incité les Algériens à renouer avec les chaînes nationales ».

M. Bouamama a également assuré que le ministère « œuvre à finaliser les décrets exécutifs et à prendre toutes les mesures y afférentes, notamment l'élaboration d'un projet de décret exécutif relatif à la production audiovisuelle et aux autorisations de tournage ».

APS

INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE**Saidal et Sanofi signent un protocole d'accord pour le développement de vaccins**

Un protocole d'accord a été signé, jeudi à Alger, entre le groupe pharmaceutique Saidal et la filiale Vaccins du laboratoire Sanofi, portant sur le développement et la production de vaccins à usage humain, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué. Le document a été paraphé, au siège du ministère, par le directeur général du groupe Saidal, Mourad Belkhef, d'une part et le directeur de la filiale vaccins de Sanofi, Jean-Philippe Proust, en présence du ministre du secteur, Ouacim Kouidri, selon la même source soulignant qu'il s'agit d'une "action stratégique" qui vise à renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. La signature de ce protocole d'accord s'inscrit dans "une dynamique de renforcement des partenariats industriels et de transfert de technologie, contribuant ainsi à consolider la sécurité sanitaire nationale et à garantir la disponibilité des vaccins au profit des citoyens", conclut le communiqué.

ASSURANCE DES
MICRO-ENTREPRISES**"NESDA" et "TALA" signent une convention**

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et la société publique "TALA Assurances" ont signé, jeudi à Alger, une convention-cadre visant à lancer une couverture d'assurance au profit des porteurs de projets bénéficiaires du soutien de la NESDA, indique un communiqué de l'Agence. Paraphée à l'occasion d'une rencontre consacrée au renforcement des mécanismes d'accompagnement et d'assurance au profit des micro-entreprises, cette convention vise à "mettre en place une couverture d'assurance au profit des porteurs de projets bénéficiaires du financement dans le cadre du dispositif NESDA, comprenant les risques de décès et d'invalidité totale et permanente, tout en garantissant le remboursement du solde restant du prêt non rémunéré (PNR) en cas de survenance de l'un des risques couverts, à même de protéger les bénéficiaires et leurs familles et de préserver la pérennité des projets financés".

Dans ce cadre, le directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, a souligné que cette convention "s'inscrit dans la vision stratégique de l'Agence, en vue de renforcer les mécanismes de protection sociale et financière au profit des porteurs de projets, consacrant ainsi une approche inclusive qui ne se limite pas uniquement au financement, mais s'étend à la pérennité de l'activité économique et à l'accompagnement de l'entrepreneur dans les différentes étapes de son parcours", a noté le communiqué.

De son côté, le directeur général de "TALA Assurances", Nabli Heddouche, a précisé que ce partenariat "reflète l'engagement de l'entreprise au soutien de la dynamique entrepreneuriale en Algérie, en offrant des produits d'assurance adaptés à la spécificité des micro-entreprises, et en contribuant à l'édification d'un système intégré renforçant la confiance et soutenant l'investissement".

BOURSE D'ALGER

Le CPA et "Tell Markets" inscrits comme promoteurs

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'inscription des intermédiaires en opérations de bourse (IOB) Crédit Populaire d'Algérie (CPA) et de la société Tell Markets en qualité de Promoteurs en Bourse, conformément au règlement n° 23-04 du 25 octobre 2023 relatif au règlement général de la bourse des valeurs mobilières. L'autorité de régulation précise que, selon les dispositions de ce règlement, toute société souhaitant procéder à l'admission de ses titres de capital ou de créance aux négociations sur le compartiment de croissance ou émergent de la Bourse d'Alger est tenue de désigner un Promoteur en Bourse pour une durée de cinq ans. La COSOB a rappelé que le Promoteur en Bourse a pour mission principale d'assister la société émettrice lors de l'émission de ses titres, notamment en préparant l'opération d'admission et en veillant au respect des obligations d'information légales et réglementaires.

R.E

AGRICULTURE

L'Algérie veut renoncer à l'importation de semences et de plants

Des préparatifs sont en cours pour la création d'un pôle de production de semences entre les wilayas de Ghardaïa et d'El-Menia afin de réduire les coûts de production et d'améliorer la compétitivité à l'exportation, grâce à des investissements axés sur la technologie et la recherche scientifique dans le domaine agricole.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a révélé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection effectuée, jeudi dans la wilaya de Blida, en compagnie du wali Djamel-Eddine Hashas, que son département ministériel a élaboré un "programme ambitieux" visant à renoncer progressivement à l'importation des semences et des plants, notamment concernant les cultures maraîchères, afin de garantir la sécurité alimentaire et de réduire la facture des importations. Il a ajouté que l'intégration des technologies modernes dans l'agriculture, notamment pour la production locale de semences et de plants, constitue un axe prioritaire de son département, avec une orientation à l'exportation. Il a fait état, à ce titre, de préparatifs pour la création d'un pôle de production de semences entre les wilayas de Ghardaïa et d'El-Menia.

M. Oualid a relevé que cette orientation permettra de réduire les coûts de production et d'améliorer la compétitivité à l'exportation, grâce à des investissements axés sur la technologie et la recherche scientifique dans le domaine agricole. Il a également révélé que des efforts sont en cours pour développer plusieurs autres filières agricoles, notamment certaines variétés fruitières, comme la



production de plants de bananier.

Le ministre a estimé que Blida est "une wilaya modèle dans l'adoption de la technologie et de la recherche scientifique dans l'activité agricole", soulignant l'engagement de nombreuses exploitations dans cette démarche, à travers l'introduction de techniques modernes d'irrigation, l'utilisation d'engrais et autres intrants agricoles, ainsi que l'amélioration des méthodes de plantation, en vue d'accroître les rendements, d'améliorer la qualité et de réduire les coûts de production. Il a, par ailleurs, salué le niveau atteint par les exploitations agri-

coles qui recourent aux technologies modernes, à l'image de la pépinière "Vitroplant" de Beni Tamou, spécialisée dans la production de porte-greffes et d'arbres fruitiers. Cette structure affiche une production annuelle de près de 15 millions de plants, couvrant les besoins du marché national, et s'orientant depuis peu vers l'exportation, selon les explications fournies sur place. Lors de cette visite, le ministre a inspecté la chaîne de production de cette pépinière, issue d'un partenariat algéro-italien, puis a visité une exploitation spécialisée dans l'élevage bovin, également dans la même commune. La délégation ministé-

rielle s'est ensuite rendue dans la commune de Mouzaïa, où elle a visité l'exploitation pilote "Basatine Yessad", et s'est enquis de des techniques modernes adoptées, notamment l'agriculture intensive permettant la plantation de près de 1.600 arbustes par hectare, contre 800 auparavant. La visite s'est achevée par l'inspection du taux d'avancement des travaux de réalisation d'un silo de stockage de céréales dans la commune d'El Affroun, d'une capacité d'un (1) million de quintaux, dont la mise en service est prévue à la fin de l'année en cours, selon les explications fournies sur site.

R.E

TEXTILES

Exportation de la première cargaison de vêtements pour enfants vers la Mauritanie

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné jeudi à Mostaganem le coup d'envoi de l'opération d'exportation de la première cargaison de vêtements prêt-à-porter pour enfants, fabriqués localement, vers le marché mauritanien. Lors de sa visite au stand du Groupement des industriels du textile de Ghardaïa, dans le cadre du Salon national de l'habillement et des industries textiles organisé dans la wilaya de Mostaganem du 26 février au 2 mars, le ministre a lancé officiellement l'exportation de cette première cargaison de vêtements algériens destinés aux enfants vers la Mauritanie. Il a indiqué que cette opération, qualifiée de "première" dans le domaine de l'exportation de ce type de produits fabriqués localement (vêtements pour enfants) vers la Mauritanie, sera suivie d'autres expéditions "dans les prochains jours". Le ministre a salué les efforts des opérateurs économiques nationaux, affir-

mant que de nombreux produits algériens sont désormais exportés vers des pays européens, asiatiques et africains, en raison de leur qualité et de leur conformité aux normes internationales. De son côté, le président du Groupement des industriels du textile de Ghardaïa, Abdelouahab Baba Smail, a précisé que la première cargaison (7 tonnes) de vêtements pour enfants de haute qualité, fabriqués localement, sera suivie d'une seconde cargaison du même volume (7 tonnes) au cours de la semaine prochaine. Il a ajouté que "le Groupement industriel, qui regroupe des dizaines de fabricants de vêtements pour enfants, a participé au Salon des produits algériens à Nouakchott, étudié le marché mauritanien et procédé à l'exportation de cette première cargaison vers ce pays, considéré comme une porte d'entrée vers l'Afrique de l'Ouest". Concernant les capacités de production et d'exportation, M. Baba Smail a indiqué que "les 50 opérateurs écono-

miques nationaux (usines) membres du Groupement industriel du textile de Ghardaïa couvrent actuellement 50% des besoins du marché national en vêtements pour enfants". Par ailleurs, M. Rezig, a présidé jeudi à Mostaganem l'ouverture du Salon national de l'habillement et des industries textiles, organisé sous le slogan "De nos mains, nous tissons la confiance et offrons au monde l'excellence". Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que cette manifestation économique, qui se poursuivra jusqu'au 2 mars prochain, enregistre la participation d'environ 70 opérateurs économiques nationaux, dont 27 marques internationales fabriquées en Algérie. Il a précisé qu'il s'agit de la troisième édition du genre dans ce secteur, après le Salon national des vêtements pour enfants organisé à Ghardaïa et le Salon national des marques internationales de vêtements fabriqués en Algérie tenu à Alger.

M. Rezig a rappelé que l'objectif

fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est d'assurer une production locale de vêtements à 100%, "conformément à un processus dont nous commençons à récolter progressivement les fruits à travers les salons nationaux spécialisés dans l'habillement, la literie et les industries textiles". "Nous nous orientons progressivement vers la consolidation d'un habillement algérien fabriqué localement, en phase avec les évolutions modernes et les goûts variés des consommateurs, parallèlement à l'attraction de grandes marques dont le nombre passera, dans les prochaines années, de 27 actuellement à entre 40 et 50 marques internationales, non pas comme simples vendeuses, mais comme fabricantes et exportatrices en même temps", a-t-il assuré, précisant que six nouvelles marques dans le domaine de l'habillement et des industries textiles ont récemment exprimé leur volonté d'investir en Algérie.

R.E



EL-BAYADH

Plateforme numérique pour le traitement des demandes de logements



La wilaya d'El-Bayadh a lancé, récemment, une plateforme numérique dédiée au traitement et à la gestion des demandes de logements des différentes formules, dans le cadre des efforts visant à promouvoir et à moderniser le secteur, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du Logement.

La même source a précisé que cette plateforme numérique unifiée, supervisée par les services de la wilaya en coordination avec les services des daïras, permettra l'enregistrement, le traitement et le suivi des demandes de logements dans leurs différentes formules, notamment le logement public locatif, le logement rural, les lotissements sociaux et le logement promotionnel

aidé, et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la numérisation du fichier des demandes de logements et vise à améliorer la transparence et l'équité dans l'étude des dossiers, ainsi qu'à unifier les méthodes de travail entre les communes, les daïras et la wilaya, tout en facilitant les opérations de suivi, de statistiques et de prise de décision, a-t-on souligné.

Les autorités locales ambitionnent également, à travers la mise en place de cette plateforme, d'abandonner le traitement papier des dossiers, de prévenir les répétitions et les doubles inscriptions, d'accélérer l'étude des demandes, d'assurer

leur traçabilité et de définir clairement les responsabilités, en plus de faciliter les opérations de contrôle et d'audit.

Par ailleurs, le secteur de l'habitat dans la wilaya connaît actuellement la réalisation de plusieurs projets d'habitat de différentes formules, notamment celle du logement public locatif. Les travaux de réalisation de 2.458 unités de logement sont en cours, réparties à travers plusieurs communes, dont 1.520 unités à El-Bayadh (chef-lieu de wilaya), 340 unités à El-Abiodh Sidi Cheikh, 80 unités à Boualelem, 298 unités à Bougtob, 80 unités à Brizina, 80 unités à Rogassa, 20 unités à Kef-Lahmar, 20 unités à Boussemghoun et 60 unités à Chellala, a-t-on indiqué.

TISSEMSILT

Plusieurs projets pour renforcer le secteur de l'hydraulique

La wilaya de Tissemsilt enregistre la réalisation de plusieurs projets visant à renforcer le secteur de l'hydraulique, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur du secteur, M. Yacine Belbali.

Le même responsable a précisé que ces projets, inscrits dans le cadre du programme sectoriel, comprennent la réalisation de réservoirs d'eau et le forage de puits profonds, dans le but d'augmenter les capacités de production et de stockage de cette ressource vitale et d'améliorer l'alimentation en eau de la population.

Concernant les réservoirs, les travaux sont en cours sur quatre infrastructures : deux dans le chef-lieu de la wilaya, aux zones de Sidi El-Houari, d'une capacité de 4.500 mètres cubes, et Ain Lora, d'une capacité de 1.500 mètres cubes, et deux autres dans les communes de Khemisti (5.000 mètres cubes) et Boucaïd, avec une capacité de stockage estimée à 3.000 mètres cubes. Leur réception est prévue au cours du premier trimestre de l'année prochaine, a indiqué la même source.

Par ailleurs, les travaux de forage de six puits profonds sont en cours dans les communes de Tissemsilt, Ouled-Bessam, Layoune, Sidi-Slimane, Bordj-Bounâama et Bordj Emir-Abdelkader. Le taux d'avancement des travaux dépasse 40 %, et leur réception est prévue avant la fin de l'année en cours, a ajouté M. Belbali.

Il a également indiqué que la wilaya de Tissemsilt a bénéficié de nouveaux projets portant sur la réalisation de sept réservoirs d'eau et de sept puits profonds au profit de plusieurs communes, notamment Tissemsilt, Theniet El-Had, Ammari et Lazharia, précisant que les procédures administratives pour l'attribution des marchés de réalisation ont été entamées.

PÉRIMÈTRE D'OUED EL-HAR-MEL (NÂAMA)

Mise en exploitation de 34 km de pistes agricoles

Le projet d'ouverture de pistes agricoles sur une longueur de 34 km dans le périmètre d'Oued El-Harmel, destiné à l'investissement dans les cultures stratégiques, dans la commune de Kasdir (wilaya de Nâama), a été mis en exploitation, jeudi, indique la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya. Le wali de Nâama, Lounès Bouzegza, a donné le coup d'envoi de l'exploitation de ce projet, pour lequel une enveloppe financière d'environ 110 millions de dinars a été allouée pour un délai de réalisation estimé à quatre mois, souligne-t-on. A cette occasion, le wali a souligné l'importance de cette opération pour le soutien à l'investissement agricole et le renforcement des infrastructures au niveau des périmètres agricoles, a fait savoir la même source.

La DSA a précisé que, dans le cadre de l'accompagnement de l'Etat aux investisseurs bénéficiaires de périmètres agricoles inscrits dans le programme d'intensification des cultures stratégiques, l'ouverture d'autres pistes agricoles se poursuit sur une longueur totale estimée à 100 km, pour une enveloppe globale de 340 millions de dinars.

Dans ce contexte, les travaux de réalisation de 16 km de pistes sont en cours dans le périmètre agricole "Ouglat Ennaâdja" dans la commune de Mekmen Benamar, ainsi qu'une autre tranche de 10 km dans la zone "Errachidia", en plus de l'ouverture d'une piste de 40 km dans la zone "Tisfa" dans la commune de Moghrar, a ajouté la même source.

Par ailleurs, d'autres projets d'investissement agricole en cours de concrétisation dans la commune d'El-Kasdir ont été au centre de la visite du wali, notamment l'inspection du périmètre "Errachidia", dédié à la culture de la pomme de terre et des semences de pomme de terre sur une superficie de 110 hectares. Les investisseurs sont raccordés au réseau électrique à travers la réalisation d'une ligne moyenne tension de 1,7 km et l'installation de trois transformateurs, pour un coût avoisinant 17 millions de dinars, a fait savoir la DSA, ajoutant que le taux d'avancement des travaux de ce projet a atteint 40 %.

De son côté, le directeur de la société de distribution d'électricité et de gaz de Nâama, Laâtaoui Yahia, a affirmé l'engagement de l'entreprise à poursuivre ses efforts pour accompagner les agriculteurs et répondre à leurs besoins énergétiques, contribuant ainsi à la promotion de l'activité agricole et au soutien du processus de développement local.

TIARET

Douze projets d'utilité publique réalisés dans des communes enclavées



Douze projets d'utilité publique ont été réalisés, récemment, dans plusieurs communes éloignées de la wilaya de Tiaret, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction régionale de l'Agence de développement social (ADS) de la wilaya. La chargée de la gestion du service de l'emploi et de l'insertion, Rabiha Hadji, a précisé que ces projets, dont le coût de réalisation s'élève à 18,2 millions de dinars, ont été financés par l'Agence de développement social au titre de l'exercice précédent, soulignant que dix projets relèvent du secteur des travaux publics et deux

de secteurs de l'environnement et des forêts.

Les travaux réalisés ont porté sur l'entretien et le curage de tronçons de chemins communaux et de wilaya, l'aménagement d'espaces verts, la plantation d'arbres d'alignement le long des routes, ainsi que le nettoyage d'espaces forestiers touchés par des incendies, dans des communes éloignées relevant des daïras de Mechraa Sfa, Medroussa et Ksar Chellala.

Ces projets, basés sur le travail manuel, ont permis la création de 105 postes d'emploi temporaires pour une durée de trois mois. Les bénéficiaires ont été affiliés à la

Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) pour une période d'un an, a fait savoir la même source, indiquant que les listes des bénéficiaires ont été établies par les communes concernées.

Le suivi et la réception de ces projets sont assurés par une commission locale regroupant des représentants des cellules sociales de proximité relevant de l'ADS, ainsi que des services techniques des daïras et des communes concernées, selon la même source.

Université d'Oran 1 : Formation sur l'exploitation des brevets tombés dans le domaine public

L'exploitation des brevets tombés dans le domaine public a été au centre de deux journées de formation organisées, mercredi et jeudi à l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, en présence d'étudiants et de porteurs de projets dans le cadre de l'arrêté ministériel 12-75.

Cette initiative, organisée par le Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) en coordination avec l'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 1, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la culture de l'innovation et de l'ancrage de l'esprit entrepreneurial au sein de l'université. Elle vise à doter les étudiants et les porteurs de projets des mécanismes de valorisation de la propriété intellectuelle et à transformer les idées en projets à valeur ajoutée, conformément à l'arrêté ministériel 12-75 (008).

Dans ce contexte, le professeur Abdelmalek Amine, recteur de l'Université d'Oran 1, a affirmé que l'université "s'oriente vers un modèle moderne fondé sur la trans-

formation du savoir en valeur économique et sociale, et sur le passage de l'idée innovante au projet productif".

Il a précisé que le rôle de l'université "ne se limite plus à la délivrance de diplômes, mais englobe désormais le soutien à l'innovation et l'accompagnement des étudiants et des chercheurs pour transformer leurs idées en projets à impact, à travers la protection de la propriété intellectuelle et l'adoption de l'esprit entrepreneurial". Il a souligné que la réussite de tout projet repose sur un triptyque essentiel : une idée innovante, une protection juridique et un esprit entrepreneurial, réaffirmant l'engagement de l'université à accompagner les étudiants à travers ses différentes structures d'appui afin de transformer l'innovation en startup, contribuant au développement et à la création d'emplois. De son côté, la directrice du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation de l'université, la professeure Yamina Hal-kaoui, a indiqué que les brevets, dont la

durée de protection – fixée à 20 ans – est arrivée à expiration, deviennent accessibles à l'exploitation à des fins de recherche au profit de l'ensemble des étudiants, chercheurs et porteurs de projets.

Pour sa part, le directeur de l'incubateur d'entreprises de l'université, le professeur Rouane Hassane Omar, a expliqué que ces deux journées de formation ont constitué "une opportunité pour former les étudiants et les porteurs de projets à l'accès à la plateforme dédiée aux brevets tombés dans le domaine public, à l'extraction des informations les concernant et à l'exploitation des anciens brevets dans le développement de nouveaux projets".

Le programme de la manifestation comprenait des interventions sur la notion de domaine public en matière de brevets, le cadre juridique et les références internationales, ainsi que les mécanismes de recherche dans les bases de données des brevets expirés.

SAÏDA

Raccordement de 500 habitations au réseau de distribution de gaz naturel

Environ 500 habitations situées dans la zone d'Aïn Zerga, dans la wilaya de Saïda, ont été récemment raccordées au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz a supervisé le raccordement de 500 habitations du nouveau pôle urbain d'Aïn Zerga, relevant de la commune d'Ouled Khaled, au réseau de gaz naturel. La longueur totale du réseau réalisé dans cette zone dépasse un kilomètre, pour une enveloppe financière globale avoisinant un million et demi de dinars, précise la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de l'Etat visant à généraliser l'accès à cette énergie vitale, dont la demande augmente particulièrement durant la saison hivernale.

Par ailleurs, 150 familles avaient bénéficié, à la mi-année écoulée, du raccordement de leurs foyers au réseau de gaz naturel dans les communes de Youb et Doui Thabet, pour une enveloppe financière dépassant 40 millions de dinars.

A noter que la longueur totale du réseau de gaz naturel à travers les différentes zones de la wilaya de Saïda dépasse 892 kilomètres, tandis que le nombre d'abonnés auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz s'élève à 108.000 clients bénéficiant du service de gaz naturel.

SOUK AHRAS

Une production quotidienne d'eau de 67.000 m3 durant le Ramadhan

Le volume d'eau potable produit quotidiennement dans la wilaya de Souk Ahras a augmenté durant le Ramadhan pour être porté de 58.000 m3 à 67.000 m3, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

La responsable de la cellule de communication de l'unité, Nabila Lemouchi, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que le volume produit quotidiennement a été augmenté par l'injection d'un volume supplémentaire de 9.000 m3/jour, portant ainsi la production totale à 67.000 m3/jour dont 38.000 m3 d'eaux de surface et 29.000 m3 d'eaux souterraines.

Soulignant que cette mesure est destinée à "garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable et à assurer une distribution régulière dans les 26 communes de la wilaya pendant tout le mois sacré", Mme Lamouchi a indiqué que les habitants de ces communes sont approvisionnés à partir du barrage d'Aïn Dalia (commune de Hanancha), des volumes transférés depuis le barrage d'Ourkis (Oum El Bouaghi) ainsi que des eaux souterraines provenant des forages.

De plus, "tous les moyens logistiques ont été mobilisés pour améliorer l'alimentation en eau potable des zones connaissant des pénuries", selon la même source qui a affirmé que des équipes de maintenance et d'intervention rapide en cas de fuites ou de pannes sur le réseau de distribution ont été déployées, en plus du renforcement du système de permanence pour répondre à toute préoccupation liée à l'AEP.

BOUDRIA BEN YADJIS (JIJEL)

Mise en service du projet de raccordement au réseau d'AEP

Un projet de raccordement au réseau d'approvisionnement en eau potable de 400 foyers de la localité Tengalest dans la commune de Boudria Ben Yadjis, dans la wilaya de Jijel, a été dernièrement mis en service, a-t-on appris jeudi auprès du président de l'APC de cette collectivité locale.

Dans une déclaration à l'APS, M. Saïd Felouat a précisé que ce projet qui a porté sur la réalisation d'un réseau de 5.000 mètres linéaires contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à assurer un approvisionnement régulier en eau potable.

Le même élu a rappelé un projet en cours pour la rénovation de la canalisation de transfert d'eau sur 3.600 mètres linéaires entre les deux châteaux d'eau de Merada et Laachache qui permettra à terme d'améliorer l'approvisionnement en eau de 280 foyers. Selon la même source, la commune de Boudria Ben Yadjis a bénéficié dernièrement de la rénovation de sept réseaux d'AEP de plusieurs localités dont Boukrama, Stitra et Ras El Bor et de la réalisation de châteaux d'eau dans plusieurs quartiers et mechtas ayant porté les capacités locales de stockage à 2.000 m3.

ANNABA

15 établissements scolaires à réceptionner pour la prochaine rentrée



Quinze (15) nouveaux établissements scolaires relevant des 3 cycles de l'enseignement seront réceptionnés dans la wilaya d'Annaba pour la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Il s'agit de sept (7) écoles primaires, de quatre (4) collèges d'enseignement moyen (CEM) et de quatre (4) lycées, selon la même source qui a ajouté que ces établissements sont "répartis sur plusieurs points névralgiques, notamment dans les nouveaux pôles urbains pour garantir une couverture com-

plète et atténuer la pression sur les établissements existants". Les services de la wilaya ont ajouté que la prochaine rentrée scolaire sera également marquée par la réception de projets "complémentaires" dont des salles d'extension dans le palier primaire et des cantines scolaires équipées.

La même source a également fait savoir que le wali, Abdelkrim Lamouri, a présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire.

Une séance de travail au cours

de laquelle le chef de l'exécutif local a insisté sur la nécessité de "raccorder ces infrastructures aux différents réseaux (eau, électricité et gaz) avant la prochaine rentrée scolaire".

Lors de la même réunion, M. Lamouri a accordé aux entreprises chargées de la réalisation un délai jusqu'au mois d'août prochain comme date limite pour la livraison des projets, selon la même source qui a ajouté que le wali a également insisté sur un "suivi rigoureux des chantiers" pour garantir l'accueil des élèves dans les meilleures conditions.

El Tarf : Lancement de la caravane des "jeunes leaders pendant le Ramadhan"

L'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) de la wilaya d'El Tarf a lancé, jeudi à l'aube de jeunes d'El Kala, la caravane des "jeunes leaders pendant le Ramadhan" qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré sous le slogan "Ramadhan forge les leaders".

Le directeur de l'ODEJ, Amar Boumendjel, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de la Jeu-

nesse, notamment en matière d'échanges de jeunes et d'autonomisation de la jeunesse, cette caravane réunit 40 jeunes représentant les ODEJ d'El Tarf, de Souk Ahras, de Skikda et de Guelma.

M. Boumendjel a ajouté que le programme de la caravane, qui durera 2 jours à El Tarf, comprend deux ateliers de formation intitulés "Le leadership dans les valeurs pendant le Ramadhan", pour le premier, "Le jeune leader à l'ère du

numérique" pour le second.

Ces jeunes participeront, au deuxième jour, à une campagne de volontariat pour la plantation d'arbres ainsi qu'à une visite de la forêt de Tanga, où ils écouteront des explications fournies par les cadres du parc national d'El Kala sur les spécificités de cette forêt.

La caravane, qui poursuivra son parcours dans les wilayas de Souk Ahras, de Skikda et de Guelma, vise, selon la même respon-

sable, à "préparer un noyau de jeunes leaders en leur inculquant des valeurs de leadership basées sur l'éthique et la discipline", ainsi qu'à lancer des "projets bénévoles" communs entre les quatre ODEJ concernés par cette action.

L'initiative ambitionne également d'améliorer la qualité des services offerts aux jeunes et à développer les méthodes de gestion et de communication pour répondre aux exigences de l'ère numérique.

FOOTBALL/FC BARCELONE

Blessé, Frenkie de Jong absent plus d'un mois

Le milieu de terrain néerlandais du FC Barcelone Frenkie de Jong souffre d'une blessure musculaire à la cuisse droite et sera absent entre cinq et six semaines, a annoncé jeudi le club catalan.

"Frenkie de Jong, joueur de l'équipe première, s'est blessé au biceps distal de la jambe droite lors de l'entraînement ce matin. Les tests confirment que son processus de guérison prendra entre 5 et 6 semaines", écrit le Barça dans un bref communiqué.

Le capitaine barcelonais va donc manquer au minimum les prochaines rencontres clés en championnat contre Villarreal, l'Athletic Bilbao, le Séville FC et le Rayo Vallecano, ainsi que les huitièmes de finale de Ligue des champions (10-11 mars et 17-18 mars) contre Newcastle ou le PSG.

Le milieu de terrain de 28 ans sera également indisponible mardi prochain pour la demi-finale retour de la Coupe du Roi contre l'Atlético Madrid, où le Barça tentera de remonter un déficit de quatre buts.

Cette blessure intervient au pire moment pour les hommes d'Hansi Flick, qui venaient tout juste d'enregistrer les retours du milieu espagnol Pedri et de l'attaquant anglais Marcus Rashford.

Selon les estimations données par son club, De Jong, pilier de la sélection néerlandaise (64 sélections), ne sera pas en mesure de participer à la prochaine trêve internationale (23-30 mars) avec les Oranjes

R.S

FOOTBALL/ALLEMAGNE (24E JOURNÉE)

Chaud Klassiker, Borussia Dortmund - Bayern Munich

Le Klassiker entre le Borussia Dortmund (2e, 52 points) et le Bayern (1er, 60), les deux mastodontes du football allemand, aujourd'hui lors de la 24e journée de la Bundesliga, offre une occasion aux Munichois de mettre une main sur un 35e titre de champion. Après une fin janvier balbutiante (défaite contre Augsburg 2-1, match nul à Hambourg 2-2), les hommes de Vincent Kompany ont remis le mode rouleau compresseur avec trois succès. Si les hommes de Niko Kovac ont pleinement profité des deux faux pas munichois fin janvier pour réduire l'écart de 11 à 6 points, la différence est repassée à huit points, après le match nul arraché en extremis à Leipzig la semaine dernière. En championnat, le BVB n'a perdu qu'une seule fois, à Munich contre le Bayern (2-1) à l'automne, mais n'a plus que la Bundesliga pour sauver sa saison, après son élimination en Ligue des champions mercredi, piteusement sorti par Bergame (4-3 au cumul aller-retour, après s'être imposé 2-0 à l'aller).

R.S

FOOT/ANGLETERRE (28E JOURNÉE)

Chelsea, un gros morceau pour Arsenal

Le leader Arsenal, vainqueur le week-end dernier à Tottenham (4-1), affrontera Chelsea, demain, dans l'affiche de la prochaine journée de la Premier League. Les Blues de Chelsea, en mode rachat après un faux pas contre Leeds (1-1), auront à cœur de revenir avec un bon résultat d'autant plus que leur entraîneur Liam Rosenior a en outre une revanche à prendre contre Arsenal, la seule équipe à l'avoir battu depuis son arrivée en janvier. Les Gunners, leaders depuis le mois d'octobre, savent eux que chaque match est une finale pour le sacre. Ils ont certes cinq points d'avance sur Manchester City, mais ils ont joué un match de plus que leur dauphin. L'équipe de Pep Guardiola se rend samedi à Leeds. Liverpool reçoit le même jour West Ham. Une victoire permettrait au champion d'Angleterre de se hisser dans les places qualificatives pour la Ligue des champions, au moins temporairement. Avant la 28e journée, en effet, les Reds (6es, 45 pts) talonnent Chelsea (5e, 45 pts) et restent à portée de Manchester United (4e, 48 pts), l'équipe de Michael Carrick qui reçoit Crystal Palace demain.

R.S

CHAMPIONNAT DU BRÉSIL

Neymar marque pour son retour à la compétition

Neymar a réalisé un doublé jeudi pour son retour de blessure en championnat du Brésil avec le Santos FC face au Vasco de Gama (2-1).

Opéré du genou fin décembre, le joueur avait manqué les trois premières rencontres du Brasileirão, qui commencent en janvier. Le meilleur buteur de la Seleção de tous les temps (79 réalisations, deux de plus que le Roi Pelé) a donné l'avantage à son club formateur dès la 25e. L'ancien joueur du Paris SG et d'Al-Hilal, qui vient de fêter ses 34 ans, a admis pour la première fois qu'il pourrait mettre un terme à sa carrière en fin d'année, après la Coupe du monde qu'il espère encore disputer malgré ses blessures à répétition.

Il est lié avec Santos jusqu'à fin 2026.

R.S

FOOT

Un rapport de l'UEFA pointe la situation financière des clubs français

Un rapport de l'UEFA sur la situation économique des clubs européens, publié jeudi, n'est pas avantageux pour les représentants français, confirmant le déséquilibre en termes de recettes entre le PSG et les autres représentants de la Ligue 1.

Cette étude "couvre l'ensemble de l'année 2024 pour les 55 associations membres de l'UEFA, soit 745 clubs de Première Division masculine. Pour que le tableau soit aussi actuel que possible, l'analyse financière inclut les dernières données de 2025, à savoir les chiffres de 144 clubs de 37 pays présentant des états financiers anticipés".

Globalement, il ressort que ces clubs "ont atteint des niveaux records de recettes, dépassant 30 Mds euros en 2025, avec une augmentation notable des revenus issus des droits télé, du sponsoring, de la billetterie et des recettes issues des compétitions UEFA". Ces revenus en hausse, qui s'ajoutent à d'autres facteurs, permettent une amélioration de la situation financière des clubs continentaux.

"En 2024, des recettes positives et le contrôle des salaires des joueurs,

combinés à des frais d'exploitation moins élevés que précédemment, ont permis de générer les premiers bénéfices d'exploitation (avant transferts, cession d'actifs, financement et impôts)", note l'UEFA.

Mais les experts financiers de l'instance européenne préviennent que ces recettes sont en deçà de celles d'un passé récent et que tous les clubs ne sont pas vertueux, notamment en France. "Cette amélioration du résultat d'exploitation n'est cependant pas comparable aux bénéfices records de 0,6 Mds euros et 0,9 Mds euros engrangés par les clubs de Première Division avant la pandémie, respectivement en 2018 et 2019", poursuit le rapport.

Onze clubs ont enregistré des bénéfices d'exploitation de plus de 50 millions d'euros à ce jour, avec, en tête, le Real Madrid, l'Inter Milan et Manchester United, et quatre clubs ont fait état de pertes d'exploitation de plus de 50 millions d'euros (l'Olympique Lyonnais, le Chelsea FC, l'Olympique de Marseille et le Racing Club de Strasbourg Alsace). Autant dire que la France place trois clubs sur quatre dans ce miniclassement qui récompense les can-

cres.

Au passage, l'UEFA remarque les grandes disparités entre clubs d'un même Championnat, notamment en France : "Au niveau des clubs, le principal facteur de différenciation réside dans les recettes commerciales et de sponsoring, dominées par les tout grands clubs au profil mondial", est-il expliqué.

Au total, les recettes commerciales devraient devenir le premier flux de recettes de plus de 10 Mds euros en 2025. Le premier club allemand du classement en la matière engrange 7 fois les recettes commerciales et de sponsoring du club médian allemand. Ce ratio est de 9 en Angleterre et en Italie, de 12 aux Pays-Bas, de 13 en Turquie, de 29 en France et de 36 en Espagne.

"La capacité des organisateurs de compétitions et des instances dirigeantes de réduire les déséquilibres financiers grâce à des versements de solidarité et à des primes devrait donc être envisagée dans ce contexte", conclut le rapport.

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS

Les médias italiens inquiets par le bilan de leurs clubs en barrages

C'est avec soulagement que les médias italiens ont accueilli la qualification de l'Atalanta Bergame en Ligue des champions, après sa victoire 4-1 contre le Borussia Dortmund mercredi soir (défaite 2-0 à l'aller en Allemagne), évitant que le football italien ne soit rayé de la carte dès la fin février et n'expédie aucun club en huitièmes de finale. "Il faut admettre que nous y pensions fortement après les trois nettes défaites de la première manche de ces barrages, peut-on lire dans l'éditorial de La Gazzetta dello sport. Et que le revers de l'Inter Milan face à Bodo/Glimt à San Siro, mardi (1-2, 1-3 à l'aller), nous a

confortés dans nos craintes. Mais l'Atalanta a réussi à renverser la vapeur, assurant notre présence parmi les seize meilleurs clubs de C1, alors que la Juventus est passée tout près du miracle".

Mais pas de quoi pavoiser, comme le laisse entendre l'ancien entraîneur Arrigo Sacchi dans cette même Gazzetta : "Au-delà des épisodes plus ou moins favorables, si l'équipe la plus forte d'Italie est battue deux fois et éliminée par un club norvégien, il faudrait commencer à se poser des questions".

Tout ça n'est pas très rassurant pour le football italien à un mois du premier barrage de la Nazionale de Rino Gattuso sur

la route du Mondial 2026", estime Il Corriere della Sera.

L'échec de l'Inter, finaliste de la Ligue des champions en 2023 et 2025, aujourd'hui confortable leader de la Serie A, oblige les Transalpins à un constat douloureux. "Les barrages sont devenus une espèce de triangle des Bermudes qui nous afflige. L'an dernier, ils avaient été fatals à trois de nos clubs, cette saison seule l'Atalanta a survécu. Ce qui nous pousse à une réflexion sur le déclin de notre football. Nous manquons clairement de l'intensité nécessaire pour être compétitifs en Europe", ajoute le quotidien italien.

R.S

LE MATCH SE JOUERA LE 3 JUIN AU STADE DE KUIP À ROTTERDAM

Changement de stade pour le match amical entre l'Algérie et les Pays-Bas

Une source bien informée a révélé qu'un changement de stade a été opéré pour le match amical qui opposera la sélection algérienne à celle des Pays-Bas en juin prochain, dans le cadre de leur préparation à la Coupe du monde 2026, prévue l'été prochain aux États-Unis, au Canada et au Mexique.



Le site WinWin avait précédemment annoncé en exclusivité que les « Verts » disputeraient un premier match amical en juin face aux Pays-Bas à Amsterdam, avant d'affronter l'Angleterre ou l'Italie lors d'une seconde rencontre amicale à Kansas City, aux États-Unis. Changement de stade pour le match Algérie - Pays-Bas Le site qatari WinWin a appris de sa source que la Fédération algérienne de football a reçu une confirmation officielle de son homologue néerlandaise : le match entre l'Algérie et les Pays-Bas se jouera le 3 juin prochain au stade De Kuip à Rotterdam, au lieu de la Johan Cruyff Arena à Amsterdam. La rencontre entre les « Verts » et les « Oranje » devait initialement se tenir à la Johan Cruyff Arena, stade de l'Ajx Amsterdam. Toutefois, il a finalement été décidé

de l'organiser au stade De Kuip, entre du Feyenoord Rotterdam, où évolue l'international algérien Anis Hadj Moussa. Ce match face aux Pays-Bas sera le troisième disputé par la sélection algérienne dans le cadre de sa préparation à la Coupe du monde 2026. Auparavant, elle affrontera le Guatemala et l'Uruguay lors de deux rencontres amicales prévues les 27 et 31 mars prochains en Italie. La Fédération algérienne de football cherche également à organiser un quatrième match amical avant le Mondial. Une demande officielle a été adressée à la Fédération anglaise pour affronter l'Angleterre. Par ailleurs, un accord existe avec la Fédération italienne pour programmer un match contre la Squadra Azzurra à Kansas City, sous réserve d'une qualification officielle pour la Coupe

du monde. Les « Verts » devraient ainsi disputer plusieurs rencontres amicales face à des sélections de premier plan comme les Pays-Bas, de second rang comme l'Uruguay, et d'un niveau inférieur comme le Guatemala, afin de se préparer au mieux pour la prochaine édition du Mondial. L'Algérie ambitionne de réaliser un bon parcours pour sa cinquième participation à la Coupe du monde. Le tirage au sort l'a placée dans le groupe J aux côtés de l'Argentine, championne du monde en titre. Elle affrontera également la Jordanie dans un derby arabe, ainsi que l'Australie, dans un match à saveur de revanche sportive, en référence au controversé Allemagne - Autriche du Mondial 1982 en Espagne, qui avait coté la qualification aux « Verts ».

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (21^E JOURNÉE)

Le leader et son dauphin accrochés à domicile

Le MC Alger, leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, et son dauphin, le CS Constantine, ont été tenus en échec jeudi soir à domicile respectivement face à la JS Kabylie et au CR Belouizdad, sur le même score (0-0), en ouverture de la 21^e journée du championnat, qui s'est poursuivi vendredi. Au stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, bouillonnant, le MCA a largement dominé la première période face à la JSK, imposant son rythme et se procurant plusieurs occasions franches. Les Vert et Rouge ont monopolisé le ballon et multiplié les offensives, mais les attaquants mouloudéens ont manqué de lucidité dans le dernier geste face au portier kabyle Gaya Merbah. De son côté, la formation de la ville des Géneés ne s'est montrée dangereuse qu'à une seule reprise durant ces 45 premières mi-

nutes : un coup franc direct de Boudebouz (42^e), passé tout près du poteau droit du gardien Alexis Guendouz. En seconde période, le Doyen a poursuivi sa domination, s'offrant une multitude d'occasions, mais c'était sans compter sur le talent de Merbah, auteur de plusieurs arrêts. La défense des « Canaris » a bien résisté face aux assauts des joueurs de Rhulani Mokwena jusqu'au sifflet final de l'arbitre Lahlou Benbrahim. La JSK repart avec un point précieux qui lui permet de monter à la 9^e place avec 25 points, à égalité avec l'USM Khenchela. En revanche, le club algérois, qui aligne un troisième match sans victoire, toutes compétitions confondues, rate l'occasion de creuser l'écart en tête (1e, 37 pts), à une longueur de CSC (2e, 36 pts), tenu en échec devant son public face à une équipe du CRB qui aurait

pu prétendre à la victoire. Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, la première période a été globalement équilibrée, avec deux formations déterminées à prendre l'ascendant. Le CRB s'est procuré plusieurs occasions franches, mais ses attaquants ont manqué de lucidité devant les buts, face à l'excellent gardien des « Sanafir », Zakaria Bouhaffaya. Au retour des vestiaires, les deux formations se sont créées des opportunités, sans toutefois parvenir à faire la différence. Un match nul logique entre deux équipes qui auront encore leur mot à dire lors des prochaines journées. Le Chabab, qui compte quatre matchs en moins, à l'instar du MCA et de la JSK, se hisse provisoirement à la 7^e position, en compagnie du MB Rouissat, avec 26 points chacun.

R.S

FOOT / MONDIAL-2026

L'Afrique du Sud établira son camp de base à Pachuca

La Fédération sud-africaine de football (SAFA) a annoncé jeudi que sa sélection nationale installera son camp de base à Pachuca, au Mexique, à l'occasion de la Coupe du monde de la FIFA 2026 (11 juin-19 juillet). Selon un communiqué de l'instance dirigeante du football sud-africain publié sur les réseaux sociaux, l'équipe s'entraînera au sein des installations de l'Universidad del Fútbol, complexe réputé pour ses infrastructures de haut niveau.

Les joueurs et le staff technique séjourneront à l'hôtel Camino Real Pachuca, établissement situé à l'extérieur de la ville de Pachuca. A la Coupe du Monde 2026, prévue aux États-Unis, au Canada et au Mexique, la sélection des « Bafana Bafana » évoluera dans le groupe A avec le Mexique, la Corée du Sud et le vainqueur de République tchèque/République d'Irlande - Danemark/Macédoine du nord. En prévision du prochain Mondial, l'Afrique du

Sud disputera deux matchs amicaux internationaux en mars face au Panama, à Durban et Cape Town. La sélection sud-africaine accueillera la première rencontre au Moses-Mabhida Stadium le vendredi 27 mars, avant d'affronter la formation d'Amérique centrale lors du second match, prévu au Cap le mardi 31 mars.

R.S

FOOT/ CAN FÉMININE 2026 (PRÉPARATION)

La sélection algérienne à pied d'oeuvre au Caire

La sélection nationale féminine de football a rallié le Caire jeudi soir, en prévision de sa double confrontation amicale face à son homologue égyptienne, programmée les 28 février et 2 mars prochains, dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 (17 mars -3 avril).

A leur arrivée dans la capitale égyptienne, les coéquipières de Chloé Yamina N'Gazi ont effectué, en soirée, une première séance d'entraînement au Centre des équipes nationales de la fédération égyptienne. Conduite par le sélectionneur national, Farid Benstiti, cette séance a été consacrée à des exercices de récupération, suivis d'un travail technico-tactique, précise un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel. Le programme de ce vendredi prévoit une ultime séance d'entraînement à 16h30, avant la première rencontre amicale.

A leur retour au pays, les vingt-huit joueuses convoquées par le sélectionneur national Benstiti regagneront directement le CTN de Sidi-Moussa, pour les trois derniers jours de préparation, soit jusque au 7 mars.

La sélection nationale entamera sa phase finale de Coupe d'Afrique le 17 mars prochain, face à son homologue sénégalaise dans le cadre de la première journée du Groupe (A).

La sélection nationale avait validé son billet pour cette CAN-2026 après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et (1-0) à Douala en octobre dernier. Les Algériennes avaient atteint le deuxième et dernier tour qualificatif, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : 5-0 (aller) et 3-0 (retour).

L'équipe algérienne prendra part pour la 7^e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b. : 2-4).

Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D).

A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027.

R.S

CAMEROUN

Cinq terroristes éliminés par l'armée dans l'Extrême-Nord

Au moins cinq membres du groupe terroriste Boko Haram ont été éliminés par l'armée lors d'une attaque menée par les terroristes contre un camp militaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, jeudi, indiquent des sources sécuritaires.

Le poste du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR) de Bargaram a été attaqué dans la nuit de mercredi à jeudi. L'assaut a été mené vers 02H00 par des hommes lourdement armés, précisent les mêmes sources. Les éléments du BIR ont riposté, tuant cinq membres du groupe Boko Haram. Un soldat camerounais a perdu la vie lors de l'échange de tirs, poursuivent les mêmes sources. Un important arsenal a été saisi par les militaires. La semaine dernière, cinq membres de Boko Haram ont été éliminés lors d'une attaque menée contre le même camp militaire.

GÉNOCIDE DES TUTSIS

15 ans de prison requis en appel contre Claude Muhayimana

Le Franco-Rwandais Claude Muhayimana, 65 ans, comparait en appel à Paris pour complicité de génocide et crimes contre l'humanité liés au génocide des Tutsis de 1994 au Rwanda. Le 26 février, le parquet a requis 15 ans de réclusion, une peine proche des 14 ans prononcés en première instance. Il est accusé d'avoir conduit des miliciens interahamwe vers des sites de massacres, notamment dans la région de Kibuye et à Bisesero, et d'être resté sur place pour les reconduire après les tueries. L'accusé conteste les faits et affirme ne pas se trouver à Kibuye au moment évoqué. L'avocate générale a rejeté l'argument de la contrainte, estimant qu'il ne pouvait nier sa présence tout en invoquant des menaces. Elle a souligné qu'il n'aurait entrepris aucune démarche pour se soustraire aux crimes. De nouveaux faits ont également été examinés, dont son rôle présumé lors du massacre de l'école de Niamyashaba.

Les parties civiles jugent les réquisitions insuffisantes. La défense plaide l'acquittement, dénonçant des témoignages fragiles et contradictoires, et invoque la pression exercée par des gendarmes armés à l'époque. Un mandat d'arrêt avait été émis par le Rwanda en 2011, sans aboutir à une extradition. Le verdict est attendu le 27 février.

L'AFFAIRE EPSTEIN

Le président du Forum de Davos démissionne

Nouvelle démission en répercussion des dossiers Epstein. C'est cette fois le patron du Forum économique mondial, Børge Brende, qui a annoncé quitter son poste, ce jeudi 26 février, alors qu'il fait l'objet d'une enquête interne sur ses liens avec le criminel sexuel Jeffrey Epstein.

« Après mûre réflexion, j'ai décidé de quitter mes fonctions de président-directeur général du Forum économique mondial (...), je suis convaincu

que le Forum peut désormais poursuivre son important travail sans distraction », a écrit dans un communiqué l'ancien diplomate norvégien, qui a échangé plus de 100 SMS et courriels avec Jeffrey Epstein, qu'il a rencontré à trois reprises.

Le Forum économique mondial, qui organise chaque année à Davos un grand événement où se retrouvent les élites du monde économique, politique et diplomatique, va confier la direction par intérim au Suisse Alois Zingg, un des membres de la direction, en attendant que le conseil d'administration désigne un successeur.

Ancien ministre des Affaires étrangères de Norvège et diplomate, Børge Brende s'était vu confier les commandes du WEF en 2017. Début fé-

vrier, l'organisation avait ouvert une enquête alors que son nom était ressorti dans les millions de documents mis en ligne fin janvier par le département américain de la justice.

Børge Brende avait alors expliqué avoir rencontré Jeffrey Epstein en 2018 lors d'un déplacement à New York. Il avait alors été invité par le diplomate et ancien vice-Premier ministre norvégien, Terje Rød-Larsen, à un dîner auquel participaient plusieurs dirigeants. Ce jour-là, Jeffrey Epstein lui avait été présenté comme un investisseur américain. L'année suivante, il avait assisté à deux dîners similaires, comptant là encore Jeffrey Epstein et d'autres diplomates et dirigeants.

PRÉSIDENTIELLE AU NIGERIA

Nouvelle date fixée au 16 janvier 2027

La Commission électorale nigériane a annoncé jeudi un nouveau calendrier pour les prochaines élections au Nigeria, fixant la présidentielle au 16 janvier 2027.

Le scrutin avait été initialement fixé au 20 février 2027.

La présidentielle de 2023 avait porté au pouvoir Bola Ahmed Tinubu, qui briguera l'année prochaine un second mandat. La désignation des candidats des différents partis lors de primaires se fera entre le 23 avril et le 30 mai 2026.

La semaine dernière, le

président Bola Tinubu a validé une nouvelle loi électorale autorisant la transmission électronique en temps réel des résultats électoraux.

M. Tinubu avait été élu en février 2023 dès le premier tour avec environ 36% des voix, contre Atiku Abubakar et Peter

Obi. Ce dernier a déjà déclaré qu'il se représenterait au scrutin de 2027.

Pour être élu au premier tour, il faut qu'un candidat rassemble au moins 25% des voix dans plus des deux tiers des 36 états du pays plus la capitale fédérale.

OCCUPATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Mobilisation du Réseau de soutien en Allemagne



À Berlin, le Réseau du Sahara occidental en Allemagne a renouvelé son engagement en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'organisation d'un référendum sous l'égide des Nations unies. À l'approche du cinquantième anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique, son représentant en Allemagne, Mohamed El Mamoun Ahmed, également membre du Front Polisario, a souligné la nécessité urgente d'un scrutin démocratique permettant d'achever le processus de décolonisation du territoire.

Le réseau, qui rassemble plusieurs organisations euro-

péennes solidaires des peuples menacés, appelle le gouvernement fédéral allemand à défendre activement ce droit inaliénable et à ne pas reconnaître la souveraineté revendiquée par le Maroc sur le Sahara occidental. Laura Mahler, représentante de l'Association pour les peuples menacés pour l'Afrique subsaharienne, a dénoncé la persistance d'une occupation qui dure depuis plus de cinquante ans, déplorant l'incapacité de la communauté internationale à concrétiser le référendum promis. Elle a évoqué des violations répétées des droits humains, l'exploitation des ressources naturelles et le sort d'une génération vi-

vant en exil ou sous occupation, estimant que les résolutions onusiennes entretiennent le statu quo.

Le réseau exhorte également Berlin à appliquer l'arrêt de 2024 de la Cour de justice de l'Union européenne, notamment concernant les activités économiques liées aux territoires occupés, et à condamner publiquement les atteintes aux droits fondamentaux. Pour Thomas Schmidt, de l'Association européenne des juristes pour la démocratie et les droits de l'homme dans le monde, aucun compromis ne saurait remplacer la quête légitime de liberté et d'indépendance du peuple sahraoui.

PAKISTAN- AFGHANISTAN

Islamabad déclare une « guerre ouverte » aux talibanes

Islamabad et les autorités talibanes font part d'une escalade militaire rapide le long de leur frontière commune.

Les mots sont lourds. « Guerre ouverte ». C'est ainsi que le ministre pakistanais de la Défense, Khawaja Asif, a qualifié hier vendredi 27 février l'affrontement en cours avec les autorités talibanes d'Afghanistan. Le Premier ministre Shehbaz Sharif a assuré que les forces armées de son pays pouvaient « écraser toute ambition agressive ». Quelques heures plus tôt, des explosions ont retenti à Kaboul et à Kandahar. Des journalistes sur place ont rapporté le passage d'avions de chasse dans le ciel afghan. Islamabad affirme avoir visé des « cibles de la défense talibane » dans la capitale, dans le sud du pays et dans la province de Paktia. Ces frappes constituent, selon le gouvernement pakistanais, une réponse à des attaques menées la veille contre des installations militaires situées côté pakistanais. « Notre patience a atteint ses limites. C'est désormais la guerre ouverte entre nous et vous », a déclaré le ministre de la Défense pakistanais. Affrontements sporadiques depuis des années. En face, les autorités talibanes confirment les bombardements mais affirment qu'ils n'ont pas fait de victimes. Elles disent avoir lancé des attaques « à grande échelle » en riposte à des bombardements pakistanais le weekend dernier. Islamabad avait alors dit avoir visé des camps « terroristes » et fait plus de 80 morts, selon une source sécuritaire.



Longtemps proches, le Pakistan et l'Afghanistan s'affrontent sporadiquement depuis que les talibans ont pris le contrôle de Kaboul en 2021. Islamabad accuse les autorités afghanes d'abriter des militants armés qui lancent des attaques sur le territoire pakistanais. Ce que Kaboul dément. L'Iran s'est dite « prête à fournir toute l'aide nécessaire pour faciliter le dialogue et renforcer la compréhension et la coopération entre les deux pays », a écrit le

ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi sur X. Les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan se sont fortement dégradées ces derniers mois, les points de passage terrestres étant largement fermés depuis les combats d'octobre qui ont fait plus de 70 morts de part et d'autre, même si les Afghans de retour dans leur pays sont autorisés à franchir la frontière.

AFP

CHIMÉRIQUE CESSEZ-LE FEU À GHAZA

Intensification des raids israéliens dans le centre et le sud

Les forces israéliennes ont intensifié ce vendredi matin leurs attaques aériennes et d'artillerie dans le centre et le sud de la bande de Gaza, ciblant des zones urbaines et des postes de police. Ces frappes ont fait plusieurs victimes, dont au moins trois tués à Khan Younés et deux autres dans le quartier de Al-Tuffah à Gaza, ainsi que de nombreux blessés. Les raids s'inscrivent dans la continuité des violations quotidiennes du cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025. Selon l'armée israélienne, un Palestinien a été tué dans le sud après avoir tenté de franchir la « ligne jaune », une frontière fictive temporaire définie par l'accord de trêve, qui sépare les zones contrôlées par l'armée de celles accessibles aux civils palestiniens. L'armée a af-

firmé que la personne tuée était armée et s'approchait de ses positions. Depuis la mise en œuvre de l'accord, le nombre de martyrs dépasse 618, la majorité étant victimes de tirs ou de bombardements israéliens justifiés par leur proximité avec les zones tampons. Ces chiffres traduisent la fragilité du respect de la trêve par Israël. Sur le plan humanitaire, la situation reste dramatique. Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires, une famille sur cinq dépend d'un seul repas par jour, et la majorité des ménages palestiniens ne peuvent plus se permettre d'acheter des produits de première nécessité, en raison des restrictions imposées par l'occupation sur l'entrée de marchandises et d'aides hu-

manitaires. Amjad Al-Shawa, président du réseau des organisations civiles à Gaza, a alerté sur les tentatives israéliennes de contrôler le travail des organisations humanitaires et a appelé la communauté internationale à garantir l'indépendance des opérations de secours et la sécurité des équipes sur le terrain. Depuis le début de la guerre le 7 octobre 2023, Gaza subit une destruction massive de son infrastructure et de ses zones résidentielles, avec plus de 72 000 morts. Malgré l'entrée en deuxième phase de l'accord, le retrait complet des forces israéliennes reste incomplet, et les raids limités menacent l'équilibre fragile des accords politiques internationaux.

R.I

50 ANS DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE

Un demi-siècle de résistance et de quête d'indépendance

À l'occasion du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique, des responsables et diplomates sahraouis ont souligné la portée historique de cet événement, le qualifiant d'étape décisive dans le long combat du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance. Cette commémoration constitue, selon eux, un moment de bilan des acquis engrangés au fil d'un demi-siècle, mais aussi une opportunité de réaffirmer la détermination à poursuivre la lutte jusqu'à la concrétisation pleine et entière de la souveraineté nationale.

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Yeslem Beissat, a affirmé que la République sahraoui représente aujourd'hui « une réalité irréversible » sur le terrain, fruit de la résistance et de la persévérance des Sahraouis, où qu'ils se trouvent. Cinquante années d'existence témoignent, d'après lui, de l'enracinement institutionnel de cet État, consacré par des décisions judiciaires internationales, soutenu par une organisation militaire structurée et conforté par des reconnaissances diplomatiques ainsi que par des relations établies avec de nombreux pays. De son côté, Oubi Bouchraya Bachir, conseiller auprès du président sahraoui chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, a mis en avant les « acquis stratégiques » réalisés depuis 1976. Il a notamment rappelé que la République sahraoui a été reconnue par 84 États et qu'elle figure parmi les membres fondateurs de l'Union africaine. Il a également souligné que la proclamation de l'État a permis de jeter les bases institutionnelles du futur État sahraoui, à travers le développement de secteurs essentiels tels que l'éducation et la santé, la promotion du rôle des femmes et l'ancrage d'une pratique démocratique, illustrée par l'existence d'un Parlement élu au suffrage universel direct. Pour sa part, Lekhal Ma el Aïnin, vice-représentant de la République sahraoui auprès de l'Éthiopie et de l'Union africaine, a rappelé que la légitimité de cette proclamation repose sur les principes de la Charte des Nations unies, les résolutions relatives à la décolonisation et l'avis consultatif de la Cour internationale de justice. Il a conclu que cet anniversaire symbolise le renouvellement d'un engagement en faveur d'une lutte pacifique et diplomatique, visant à renforcer la présence internationale de l'État sahraoui et à réaffirmer le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même.

R.I

TROISIÈME CYCLE DE NÉGOCIATIONS NUCLÉAIRES

Le monde retient son souffle à Genève

La deuxième phase du troisième cycle de négociations nucléaires entre l'Iran et les États-Unis a repris jeudi soir à Genève, quelques heures après une suspension temporaire, sous la médiation du Sultanat d'Oman. Ces pourparlers, qui se déroulent dans un bâtiment dépendant de l'ambassade d'Oman, sont considérés par de nombreux observateurs comme « la dernière chance » pour parvenir à un accord diplomatique avant que le président américain Donald Trump n'envisage une option militaire contre Téhéran. Selon l'agence de presse iranienne IRNA, après trois heures d'échanges intenses, les discussions ont été interrompues pour permettre aux deux délégations de consulter leurs capitales respectives sur les points abordés. Aucun détail officiel n'a été publié sur les résultats de cette session, mais plusieurs médias ont rapporté, en citant des sources proches des négociations, les exigences de Washington et les grandes lignes de la proposition iranienne.

Le site américain Axios a souligné que les négociations pourraient représenter une ultime opportunité pour éviter le recours à la force. Les conseillers présidentiels Jared Kushner et Steve Witkoff devaient transmettre à Trump un compte rendu de la réunion, qui pourrait influencer de manière décisive sa décision. Selon les mêmes sources, ces conseillers ont tenu à Genève des négociations de plus de trois heures avec le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi. Le troisième cycle a combiné des échanges directs et indirects, au cours desquels l'Iran a présenté le projet de proposition attendu pour un accord nucléaire. Du côté américain, les exigences sont strictes. Les États-Unis souhaitent que tout futur accord nucléaire reste en vigueur pour une durée indéterminée et que l'Iran renonce à son stock d'environ 10 000 kilogrammes d'uranium enrichi. CNN a précisé que Washington réclame également le démantèlement des principales installations nucléaires et la mise en place de

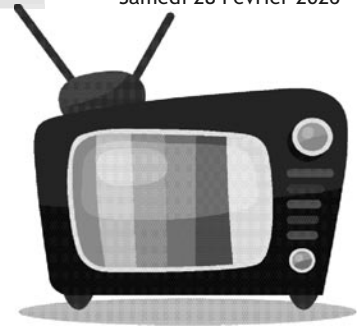
mécanismes de vérification à long terme pour limiter l'enrichissement de l'uranium. Les Américains se disent toutefois prêts à faire preuve d'une certaine flexibilité sur le droit iranien d'enrichir l'uranium, à condition que Téhéran démontre qu'aucune voie ne mène à la fabrication d'une arme nucléaire. La proposition iranienne, présentée à Al Jazeera par un haut responsable, affirme que l'enrichissement de l'uranium relève d'un droit souverain. Elle prévoit un gel temporaire et limité de l'enrichissement et insiste sur la levée des sanctions et la prise en compte des préoccupations américaines. L'Iran refuse toute exigence de zéro enrichissement permanent, de démantèlement de ses installations nucléaires ou de transfert de son stock d'uranium. La proposition inclut également des mécanismes techniques assurant la transparence du programme et la réduction des stocks à faible enrichissement sous supervision internationale, tout en visant des intérêts communs, notam-

ment économiques. Ali Shamkhani, conseiller du guide suprême iranien Ali Khamenei, a rappelé que la non-production d'armes nucléaires est conforme à la fatwa interdisant les armes de destruction massive. Il a ajouté que le ministre Abbas Araghchi dispose des pleins pouvoirs pour conclure un accord. Ces négociations s'inscrivent dans un contexte tendu : elles ont repris le 6 février sous médiation omanaise, après une suspension provoquée par les frappes israélo-américaines contre l'Iran en juin 2025. Les États-Unis et Israël maintiennent une forte présence militaire dans la région et menacent d'intervenir pour contraindre Téhéran à abandonner ses programmes nucléaire et balistique. De son côté, l'Iran affirme que toute attaque sera combattue, tout en exigeant la levée des sanctions en échange de limitations sur son programme nucléaire.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

The Voice, la plus belle voix

21h10



Pour cette quinzième saison, The Voice, rendez-vous incontournable, célèbre son histoire tout en se réinventant : nouveau jury, mécaniques de jeu inédites et surprises artistiques.

france.3 **Cassandra**

21h10



Lorsque Valentin Poncet, un pompier, est retrouvé mort dans des circonstances suspectes, la commissaire Cassandra et son équipe doivent démêler les fils d'un meurtre en apparence lié à un cambriolage.

france.4 **Incroyable mais vrai**

21h00



Dans une banlieue pavillonnaire aussi tranquille qu'anodine, Alain et Marie viennent de réaliser le rêve de toute une vie : devenir propriétaires de leur première maison.



Dans la brume électrique

21h05



Dans les bayous de Louisiane, où les secrets s'enfoncent dans la vase aussi profondément que les racines des mangroves, Dave Robicheaux, détective et ancien vétéran du Vietnam, traîne ses démons autant que son insigne.



Blanca

20h10



Après avoir été agressée lors d'une visite de musée où le psychiatre Dellepiane a été tué, Blanca se repose pour récupérer et vérifier la santé de son bébé.



Mulan, la légende

21h10



Dans la Chine impériale, où l'honneur se forge au fil des épées et où les traditions pèsent plus lourdes que le destin, Hua Mulan mène une double vie.



New York Unité Spéciale

21h15



Un épicier fait une découverte troublante lorsqu'un garçon, visiblement affamé et seul, se présente dans sa boutique. L'enfant, en état de carence, suscite l'inquiétude du commerçant, qui décide d'alerter la police.

Christina Applegate : atteinte de la sclérose en plaques. L'actrice révèle être atteinte une grande partie du temps



"Maman ne peut plus faire tout ce qu'elle faisait". Derrière cette phrase, il y a la réalité brute de la sclérose en plaques. Celle que l'actrice américaine Christina Applegate affronte depuis plusieurs années. Son témoignage, bouleversant, remet en lumière une maladie qui touche des milliers de personnes, et frappe trois fois plus les femmes que les hommes.

Christina Applegate confie qu'elle est désormais confinée dans sa chambre la majeure partie du temps en raison de son combat contre la sclérose en plaques. Atteinte de sclérose en plaques depuis plusieurs années, Christina Applegate s'est récemment confiée sur les douleurs chroniques qui la clouent au lit la majeure partie du temps.

Malgré la maladie, l'ancienne actrice de la série «Mariés... deux enfants» explique faire tous les efforts possibles pour passer du temps avec sa fille Sadie, âgée de 15 ans en particulier pour la conduire au lycée, car c'est pour elles un moment précieux.

«J'ai envie de l'emmener, c'est ce que je préfère faire», a déclaré Christina Applegate. «C'est le seul moment où nous sommes toutes les deux. Je me dis : Il faut juste l'emmener à destination en toute sécurité et rentrer à la maison pour pouvoir me recoucher». Et c'est ce que je fais.

Elle a ajouté : «Ma vie n'est pas un conte de fées. La vie des gens, excusez-moi du terme, est parfois vraiment pourrie. Alors j'essaie d'être aussi honnête et authentique que possible». Dans ses mémoires à paraître le 3 mars, intitulées «You with the Sad Eyes», l'actrice de 54 ans relate son combat contre la maladie, mais aussi son enfance traumatisante auprès d'une mère dépendante à l'héroïne et son petit ami violent.

Christina Applegate, qui a aussi souffert d'un cancer du sein et subi une double mastectomie en 2008, avait révélé en 2021 être atteinte de sclérose en plaques, une maladie auto-immune qui affecte le système nerveux central.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

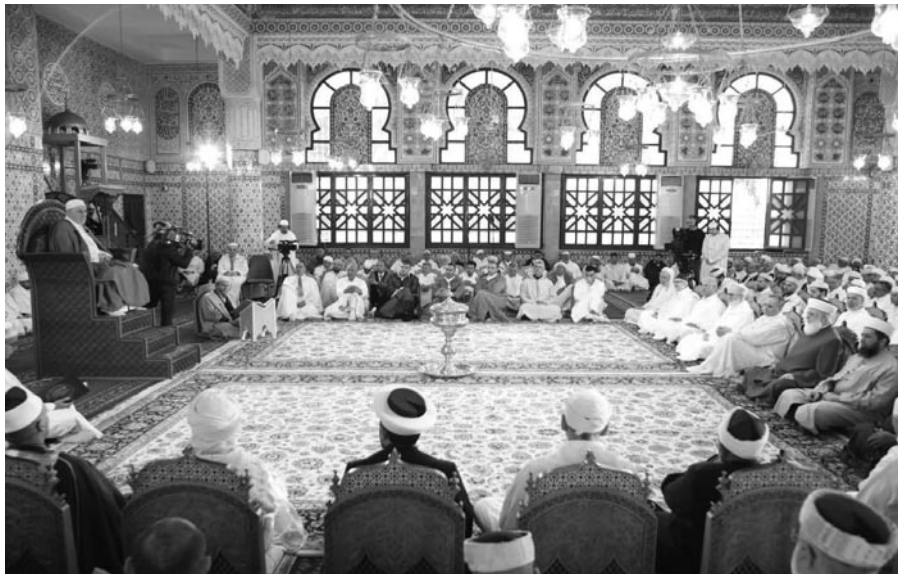
Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

ORAN

Les maîtres soufis, une école de modération



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, jeudi soir à Oran, que "les maîtres soufis en Algérie ont été et demeurent une école de modération, une méthode d'ancrage des valeurs, un rempart pour la protection de l'identité nationale et une source de cohésion sociale". Dans sa conférence prononcée à l'occasion de l'ouverture de la 18e édition de la série des "Dourouss Mohammadia" de la Zaouia Belkaïdia Hebria, consacrée cette année au thème "Les efforts des maîtres soufis au service du Saint Coran et des sciences de la charia islamique", le ministre a souligné que "l'Algérie restera fidèle à sa référence religieuse du juste milieu et attachée à son héritage spirituel ancestral". Il a indiqué que "de nom-

breuses figures, telles que l'Emir Abdelkader, Cheikh Bouâmama, Cheikh El Hadad, Boumaza et Lalla Fatma N'Soumer ont eu un impact considérable à ce sujet. L'Emir, par exemple, a su allier le djihad et la voie spirituelle : il était mémorisateur du Coran, exégète de ses versets, lecteur du Sahih al-Bukhari, et consacrait ses veillées nocturnes à l'étude de ce recueil avec ses soldats, qui montaient leurs chevaux pour défendre leur patrie, animés par l'esprit de la charia et de la vérité". M. Belmehdi a rappelé que le Saint Coran constituait, à cette époque, "un guide collectif et une énergie de résistance. Nos zaouïas étaient telles des casernes militaires, des réservoirs de conscience, des pépinières de révolutionnaires et des centres de préservation de la religion, de la langue et de

la patrie ainsi que de son identité". Le ministre a également souligné que "les zaouïas, qui ont préservé le Saint Coran durant la période coloniale, sont aujourd'hui capables de préserver l'identité à l'ère de la mondialisation, où les défis et les instruments de domination ont changé, notamment à l'ère du numérique". Il a appelé à "relever le défi d'exploiter cette révolution numérique au service des consciences et des valeurs, et d'orienter les modes de pensée, afin que nos foyers sûrs ne soient pas envahis et que les esprits ne soient pas reconfigurés par des algorithmes qui ont été et restent dirigés contre nous et contre nos valeurs, afin de renforcer la présence de la spiritualité et de la morale, par lesquelles nous protégeons l'être humain et le

rendons fidèle à son Créateur plutôt qu'à ses passions". Pour rappel, la cérémonie d'ouverture de cette rencontre, organisée annuellement par la Zaouia Belkaïdia Hebria en son siège situé dans la commune de Sidi Maârouf (est d'Oran) à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, s'est déroulée en présence du wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, du cheikh Sidi Mohamed Nourredine Belkaid, ainsi que d'un grand nombre d'oulémas et de cheikhs. Cette édition réunit un parterre d'oulémas et de fouqahas d'Algérie et de plusieurs pays du monde islamique, notamment l'Égypte, le Liban, la Turquie, l'Irak, la Tunisie, la Syrie et le Soudan. Les travaux se poursuivront jusqu'au 7 mars prochain.

R.C

Le réalisateur sud-coréen Park Chan-wook présidera le jury du 79e Festival de Cannes

Le cinéaste sud-coréen Park Chan-wook, qui a réalisé douze longs-métrages dont "Old Boy", a été nommé président du jury du 79e Festival de Cannes, qui se tiendra en mai, ont annoncé jeudi les organisateurs. Agé de 62 ans, le réalisateur, producteur et scénariste, Park Chan-wook et son jury "désigneront la Palme d'or 2026", a annoncé le Festival dans un communiqué. Militant des causes justes, Park Chan-wook a déjà manifesté son soutien au peuple palestinien dans sa résilience et sa lutte contre la barbarie de l'occupant sioniste. A la croisée des genres, mais toujours adepte d'univers sombres et dérangeants, son cinéma est "celui de toutes les audaces : scénaristiques, stylistiques et morales", a loué le Festival de Cannes. Park Chan-wook a pris une envergure internationale avec "Old Boy", Grand Prix du jury à Cannes en 2004. Deux de ses autres films ont également été primés sur la Croisette : "Thirst, ceci est mon sang" a reçu le prix du jury en 2009, et "Decision to leave", a été auréolé du prix de la mise en scène en 2022.

Ses films s'inscrivent par ailleurs dans le rayonnement mondial de la culture sud-coréenne, comme la Palme d'or 2019 pour "Parasite" de son compatriote Bong Joon-ho, les séries "Squid Game" et "KPop Demon Hunters" ou encore les groupes stars de la K-pop BTS et Blackpink.

R.C

CÉSAR 2026

Laurent Lafitte sacré meilleur acteur, Léa Drucker meilleure actrice

La 51e cérémonie des César, qui récompense le cinéma français, s'est tenue ce jeudi 26 février. Le meilleur film est « L'Attachement » réalisé par Carine Tardieu. Laurent Lafitte a été sacré meilleur acteur et Léa Drucker meilleure actrice. Franck Dubosc a été récompensé pour la première fois de sa carrière. C'est la grande soirée du cinéma français. La 51e cérémonie des César s'est déroulée ce jeudi 26 février 2026, depuis la salle de l'Olympia à Paris, en direct sur Canal+. Cette année, la compétition s'annonçait très ouverte, sans vraiment de gagnant évident, même si quelques favoris se dégageaient. Finalement, de très nombreux films ont été récompensés.

Le film d'animation Arco est reparti avec le César du meilleur film d'animation et Une bataille après l'autre avec celui du meilleur film étranger. L'Attachement, tourné à Rennes, a été sacré meilleur film. Laurent Lafitte a été récompensé comme meilleur acteur et Léa Drucker comme meilleure actrice. Retrouvez le palmarès dans cet article. L'actrice Camille Cottin était la présidente de la 51e Cérémonie des César et Benjamin Lavernhe en était le Maître de Cérémonie. Parmi les temps forts prévus de la soirée, le comédien américain Jim Carrey a reçu un César d'Honneur.

R.C

OEUVRE DE MOULoud MAMMERI

Un legs pour la préservation du patrimoine immatériel national

L'oeuvre intellectuelle et anthropologique de Mouloud Mammeri demeure, plus de trois décennies après sa disparition le 26 février 1989, un legs important pour la préservation du patrimoine immatériel national, soulignent des chercheurs. Écrivain, linguiste, anthropologue et chercheur, Mouloud Mammeri a dédié sa vie à sortir de l'ombre des pans entiers de la culture populaire algérienne qu'il a su faire passer d'une tradition orale fragile à un sujet d'étude scientifique. Son œuvre "l'Ahehlil du Gourara" (1984) illustre cette volonté de sauvegarde du patrimoine immatériel. En consignés ces chants rituels du sud algérien, il a permis leur classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, avait souligné l'anthropologue Hamid Billek, précisant, lors d'un hommage à l'écrivain, que le dossier pour le classement de l'Ahehlil sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO (intervenu en 2008) était essentiellement composé de travaux de Mouloud Mammeri. C'est en explorant la région du Gourara, au nord du Touat

dans le Sahara algérien, que Mammeri découvre cette richesse culturelle et décide d'agir. Il constitue une équipe pluridisciplinaire afin de recueillir la poésie et les chants polyphoniques traditionnels, transcrivant les poèmes et les expressions populaires locales pour assurer leur survie. Par ailleurs, son travail sur la poésie répond aussi à ce souci de préservation. Dans "Les Isefra de Si Mohand" et "Poèmes kabyles anciens", Mammeri n'a pas seulement traduit, il a aussi réussi à transmettre une façon de vivre et une organisation sociale. Comme il le soulignait lui-même, la culture n'est pas un vestige figé, mais une "sève vivante" qui irrigue l'identité nationale. "La culture n'est pas un vestige, c'est une sève, elle n'est pas un objet de contemplation nostalgique, elle est l'aliment de notre présent et le levain de notre futur", lit-on dans son oeuvre posthume "Culture savante, culture vécue" (1991). A l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), les chercheurs continuent d'étudier cette méthodologie alliant rigueur académique et sensibilité de terrain, observant qu'il a instauré une véritable "rupture

épistémologique". Il a utilisé les outils de la modernité (phonétique, syntaxe, sémiologie) pour réhabiliter des savoirs ancestraux. Les universitaires rappellent également que la création du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (CRAPE) sous sa direction est considéré comme "une action fondatrice d'un processus de production d'un savoir préhistorique national", relève Mourad Betrouni (UMMTO). Le rôle de Mammeri, l'anthropologue, dans la préservation du patrimoine immatériel est indissociable de son œuvre littéraire. Si ses romans comme "La Colline oubliée" ou "L'Opium et le Bâton" explorent les déchirements face à la colonisation, ils servent aussi de conservatoire pour les coutumes et les structures morales du terroir, estime-t-on. "La préservation du patrimoine national, telle qu'il l'a conçue, ne se limite pas à l'archive, elle vise à réconcilier l'Algérie avec la profondeur millénaire de son histoire", pensent des universitaires.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 236 blessés en 24 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 236 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, jeudi, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Blida, Tlemcen, Khenchela, Boumerdes et Mostaganem, a précisé la même source.

EL-OUED

Saisie de plus de 33 kg de kif traité

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant du service de la police judiciaire de la wilaya d'El-Oued ont saisi plus de 33 kg de drogue (kif traité) et arrêté quatre individus, a indiqué, jeudi, ce corps sécuritaire. Agissant sur la base d'informations faisant état d'un mouvement suspect d'une bande criminelle s'adonnant au trafic de drogue dans la wilaya, un plan sécuritaire a été déployé, sous la supervision du parquet compétent, a précisé la même source. Cette opération a permis l'interpellation de quatre individus en possession de la quantité de

drogue précitée ainsi que de 180 comprimés psychotropes. Après l'achèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant la justice, qui a ordonné leur placement en détention provisoire en attendant le procès.

MIGRATIONS

Quelque 7.700 morts et disparus sur les routes migratoires en 2025

Au moins 7.667 personnes sont mortes ou ont disparu sur les routes migratoires en 2025, un chiffre en diminution de 16,7% sur un an mais probablement

sous-estimé, a indiqué jeudi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ces données montrent "l'ampleur mondiale persistante de la crise", estime l'OIM, qui a appelé "au démantèlement des réseaux de passeurs exploitant les migrants et mettant des vies en danger". "Lorsque les voies sûres sont inaccessibles, les personnes sont contraintes d'entreprendre des voyages périlleux et tombent entre les mains de passeurs et de trafiquants", a déclaré Amy Pope, directrice générale de l'organisation, citée dans le communiqué. La diminution du nombre de décès, qui avait atteint 9.200 en 2024, s'explique par la baisse du nombre de personnes ayant emprunté les routes migratoires irrégulières, "notamment dans les Amériques". Mais selon l'agence onusienne, cette chute trouve aussi une explication dans "l'accès

limité à l'information et les contraintes budgétaires qui empêchent les acteurs humanitaires de recenser les décès de migrants sur les principaux axes de migration". L'OIM a ainsi appelé à "renforcer" son financement afin également de "mieux orienter le système humanitaire dans la mise en œuvre de réponses permettant de sauver des vies".

En 2025, les traversées maritimes sont restées les voies les plus meurtrières: au moins 2.108 personnes sont mortes ou ont disparu en Méditerranée et 1.047 décès ou disparitions ont été enregistrés sur la voie d'Afrique de l'Ouest/Atlantique en direction des îles Canaries. En 2026, l'OIM a déjà recensé en Méditerranée un "nombre sans précédent de décès de migrants" au cours des deux premiers mois de l'année, avec 606 morts recensés au 24 février.

LA NATION

Samedi 28 Février 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:00	13:00	15:49	18:41	20:09

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

CNAS

Ouverture exceptionnelle des agences de wilayas samedi prochain

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture exceptionnelle de ses agences de wilayas aujourd'hui, afin de permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de cotisations sociales dans les délais impartis. Les agences de wilayas

de la CNAS "ouvriront exceptionnellement leurs portes durant le week-end, correspondant au samedi 28 février, dans le but de permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de cotisations sociales dans les délais impartis et d'éviter les pénalités et majorations de retard", a précisé la même source.

BEJAÏA

Saisie de plus de 20 quintaux de tabac à chiquer contrefait

Les services de la sûreté de wilaya de Bejaïa ont procédé à la saisie de plus de 20 quintaux de tabac à chiquer (Chemma) contrefait destiné à la commercialisation, et ont arrêté de deux individus suspects d'être impliqués dans cette affaire, a indiqué jeudi un communiqué de cette institution sécuritaire. Selon la même source, cette opération, inscrite dans le cadre de la préservation de la santé publique et de la protection du consommateur, fait suite à la découverte par les éléments de la sûreté de la daïra de Kherrata (est de la wilaya), durant la semaine en cours, d'un atelier clandestin de conditionnement de tabac à chiquer, aménagé dans le garage d'un immeuble au centre-ville de Kherrata, suite à des informations faisant état de cette activité illégale. L'intervention policière s'est soldée par l'interpellation de deux suspects âgés de 21 et 58 ans et la saisie de 22 kg de "Chemma" prêts à être écoulés, ainsi que de trois petites balances électroniques, selon la même source. La pour-

suite des investigations a permis la découverte de plus de 20 quintaux de tabac à chiquer contrefait, après la perquisition d'un logement situé en face du garage, appartenant au père de l'un des mis en cause. Les services de police ont également saisi 42 kg de cendres, un grand sac de tabac sous forme de feuilles sèches (plante) et une machine mécanique utilisée dans la préparation de la "Chemma". Un dossier pénal a été établi à l'encontre des deux mis en cause pour détention de tabac sans autorisation légale, exercice d'une activité commerciale sans autorisation et commercialisation de produits falsifiés nuisibles à la santé humaine, a précisé le communiqué.

Par ailleurs, le service de wilaya de la police judiciaire de Bejaïa, en coordination avec les agents du commerce et des services agricoles, a saisi et détruit, durant la même semaine, plus de 220 kg de viandes blanches impropres à la consommation humaine, destinées à la vente, a conclu la même source.

ORAN

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de psychotropes et de drogues dures

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans le trafic de psychotropes et de drogues dures et saisi 8.400 comprimés psychotropes et 7 grammes de cocaïne, a indiqué, jeudi, ce corps de sécurité. Cette opération fait suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade de lutte contre la criminalité urbaine de la daïra d'Aïn El Turk, faisant état d'un trafic de ces substances à travers le secteur de compétence, dans lequel les suspects utilisaient un véhicule pour faciliter et dissimuler leurs activités criminelles, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Les investigations menées ont permis d'identifier

les suspects, de les localiser et de procéder à leur arrestation. La poursuite de l'enquête, après accomplissement des procédures légales requises, a donné lieu à la perquisition d'un commerce de vente de quincaillerie et de produits pharmaceutiques, où 8.400 comprimés psychotropes de type "Prégabaline 300 mg", ainsi que 7 grammes de cocaïne, ont été découverts et saisis, selon la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El Turk, qui a ordonné leur placement en détention provisoire, sous l'accusation de détention, stockage, transport et trafic de drogues dures et de substances psychotropes, a-t-on indiqué.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Les grands faits d'arme du chahid "Si Ahmed El Djadarmi" remémorés

Le chahid Ahmed Imerzouken (1932/1958), de son nom de guerre "Si Ahmed El Djadarmi", natif de la wilaya de Tizi-Ouzou, est un exemple en commandement et en planification militaire, a souligné jeudi, l'universitaire Youcef Sahel. Lors d'une conférence sur le parcours du chahid, organisée au musée régional du Moudjahid à Tizi-Ouzou, le président du conseil scientifique de cet établissement et enseignant à l'université Mouloud-Mammeri, Youcef Sahel, a indiqué que le parcours de "Si Ahmed El Djadarmi", natif du village Tassadort (Betrouna, Tizi-Ouzou), avait révélé son leadership, sa perspicacité et ses hautes capacités en matière de planification militaire. Les responsables de la Wilaya I historique, où il avait rejoint la Révolution en 1957, avaient vite remarqué ses faits d'armes et ses compétences militaires. Des qualités qui lui ont valu sa désignation à la tête de la katiba 3/région 1/zone 1, a-t-il dit. "Doté d'une envergure de commandement naturelle, il possédait cette capacité d'inspirer ses hommes et de les guider, en s'appuyant sur l'exemplarité, l'intelligence et une vision claire, plutôt que sur la seule autorité hiérarchique", a-t-il expliqué.



En moins d'une année passée au sein de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la Wilaya I historique, il avait multiplié les opérations militaires. Entre actes de sabotage contre les intérêts militaires et économiques du colonisateur français, accrochages et batailles, il ne laissait aucun répit à l'armée coloniale de souffler, "terrorisant" littéralement l'ennemi, a souligné M. Sahel. Les faits d'armes témoignent de ses qualités, selon M. Sahel, qui a cité entre autres exemples, où Ahmed Imerzouken avait dévoilé ses capacités de planification militaire et son courage, l'introduction d'un groupe de moudjahidine dans la brigade de gendarmerie de Seriana (anciennement Pasteur, wilaya de Batna). C'était dans la nuit du 4 au 5 avril 1957, et

suite à une opération de qualité, planifiée et réalisée en coordination avec le commandement de la Révolution dans la région des Aurès, Ahmed Imerzouken, qui était sous-officier du 41^e régiment d'artillerie de l'armée française, avait "déserté" son poste. Une fois au maquis, "Si Ahmed El Djadarmi" a fait preuve d'une grande maîtrise des techniques de guerre. Il multiplia les actions contre l'armée coloniale, la harcelant continuellement lors d'opérations glorieuses, jusqu'à sa mort au champ d'honneur lors de la bataille de Foughala, le 23 février 1958. Lors de cette bataille, 170 moudjahidine ont fait face avec bravoure et détermination à pas moins de 2.500 soldats, officiers et responsables militaires français.

AIR ALGÉRIE

Des réajustements d'horaires des vols sur Alger et Annaba à cause du brouillard

Des réajustements des horaires de départ devraient être opérés sur les vols prévus aux aéroports d'Alger et de Annaba, ce soir et vendredi matin, en raison du brouillard dense et persistant, a indiqué le Groupe

Air Algérie dans un communiqué. "Air Algérie mobilise l'ensemble de ses moyens afin de garantir une prise en charge optimale des passages concernés par ce phénomène météorologique", a souligné la compagnie na-

tionale. Elle a invité, à cet effet, ses passagers à contacter le Centre d'appel au 33 02 ou à se rapprocher de leurs agences commerciales habituelles pour obtenir de plus amples informations sur leurs vols.